

BRAINE-LE-CHÂTEAU & WAUTHIER-BRAINE

A Scrienn

... LES BRAINOIS PARLENT AUX BRAINOIS ...

#396

MARS / AVRIL 2024



BIMESTRIEL D'INFORMATIONS LOCALES ÉDITÉ PAR

Sommaire

Bibliothèque

PAGE | **3**

Zoom sur...

PAGE | **4**

- Xavier BERMAN

Culture

PAGES | **5-7**

- Carnaval Bouts d'ficelles
- Mikmak, festival de la marionnette
- Parcours d'artistes
- Carnaval des enfants
- Ateliers 1440

Tourisme

PAGES | **8-10**

- Retour sur les activités de Noël
- Journées Wallonnes de l'eau
- Exposition des artistes brainois
- Promenades balisées
- Opération Pièces Rouges

PAGES | **11-14**

Maison de la Cohésion Sociale

- Projet CQFD
- Chasse aux oeufs
- Action Job étudiant
- Délibère-toi
- Espace Public numérique
- Actions Seniors
- Repas communautaires

PAGES | **15-24**

Vie Communale

- À votre service !
- Conseil communal
- Thermographie aérienne
- E-guichet
- Conteneurs hors-sol
- Excursion annuelle des pensionnés
- Calendrier des déchets

Sport

PAGES | **25-27**

- Pilorirando
- Les sentiers de BLC
- Yoga à Wauthier-Braine
- La Palette du Pilori

PAGES | **28-30**

Petits Brainois

- Stages de printemps
- ONE

PAGES | **31-33**

Vie brainoise

- Amicale des pensionnés
- Natagora

Coin des artistes

PAGE | **33**

PAGE | **34**

État civil et rôles de garde

Mots croisés

PAGE | **35**

Agenda

PAGE | **36**

COMITÉ DE RÉDACTION

Tony Bruls, Morgane De Prycker, Claudine Descans, Christine Detienne, Jean-Marie Parvais, Illana Levy.

→ CONTACT

Morgane De Prycker
Grand-place de Wauthier-Braine, 16
1440 Wauthier-Braine - 02/355.73.75
journal@braine-le-chateau.be
<https://www.braine-le-chateau.be/culture/journal>

→ MISE EN PAGE

baam communication agency
www.baamagency.be

→ ÉDITEUR RESPONSABLE

Christophe HOOGSTOEL
Association Braine Culture
L'A S'crienn' est imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé.

Envie d'envoyer un article ?

Les articles pour le n° 397 (mai-juin) doivent nous parvenir pour **VENDREDI 29 MARS 2024**. Aucun article reçu après cette date ne sera publié dans ce numéro.

Pour toute demande de publication dans le journal A S'crienn', les informations suivantes doivent être envoyées uniquement à l'adresse journal@braine-le-chateau.be :

- Rédiger un article en format word.
- Nom de l'activité/ de l'association (max 60 caractères)
- Description succincte (max 100 caractères)
- Heures (début et fin de l'activité)
- Lieu
- N° de téléphone de contact
- Illustration format jpeg (945 x 435 en haute définition sous fichier séparé de l'article)

S'il ne vous est pas possible de nous faire parvenir l'article sur support informatique, merci de nous contacter au 02/355.73.75

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs. Cette responsabilité concerne également les photos, notamment pour l'application des dispositions légales sur la protection de la vie privée.

Si un mois vous ne recevez pas l'A S'crienn', vous pouvez vous le procurer à :

1. Braine-le-Château

- Maison communale
rue de la Libération 9
- Le Manuscrit
rue de Mont-Saint-Pont 54
- Pâtisserie "L'Ardennaise"
rue de Mont-Saint-Pont 4
- Store 1440
rue de la Libération 60
- Bibliothèque Communale
rue de la Libération 19
- Maison du Bailli
Grand-place 20

2. Wauthier-Braine

- Pharmacie M. Reman
avenue G. Mertens 13
- Bureau de la police
avenue Jean Devreux 1
- Boulangerie-épicerie "Fleur des Champs"
av. Jean Devreux 4

Chers lecteurs,
La bibliothèque vous propose quelques nouveaux romans et continue à mettre en circulation une série de livres provenant de ses réserves.

Romans :

- ▶ **La statuette**, de Victoria Hislop
- ▶ **La vie heureuse**, de David Foenkinos
- ▶ **Un soir d'été**, de Philippe Besson
- ▶ **Avec les fées**, de Sylvain Tesson
- ▶ **L'écorché**, de Bernard Tirtiaux
- ▶ **Le Passager d'Armercoeur**, d'Armel Job
- ▶ **Mon cœur a déménagé**, de Michel Bussi
- ▶ **V2**, de Robert Harris
- ▶ **Jetez-moi aux chiens**, de Patrick Mcguinness

La Bibliothèque jeunesse

Vous propose une très grande variété de livres pour tous les âges et développe régulièrement ses collections et séries habituelles
Livres cartonnés pour les tout-petits – albums et livres de premières découvertes pour les 5-8 ans – petits livres de première lecture – romans pour les plus grands - romans « jeunes adultes » - documentation- romans graphiques - grand choix de BD – Mangas.

Grâce à notre collaboration avec la « **Bibliothèque Mobile** » (*Maison de la Cohésion Sociale*), la collection des livres en grands caractères s'est encore agrandie. Si vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ou à lire, la Bibliothèque Mobile vous apporte des solutions à domicile : prêt de livres, livres en grands caractères et audio, lectures à haute voix...

Tel. : Aurélie Pitsinos **0477/06 97 37**
aurelie.pitsinos@braine-le-chateau.be ●



L'inscription et les prêts de livres sont gratuits.

Le prêt est limité à 3 semaines et à 15 jours pour les nouveautés. Pour les retours, une ouverture se trouve sur le côté de la porte d'entrée au cas où vous n'auriez pas la possibilité de passer le mercredi ou le samedi.

L'équipe des bibliothécaires



La bibliothèque communale vous accueille
le mercredi de 15h à 18h
le samedi de 10h à 13h,

rue de la Libération 19 - 1440 Braine-le-Château
Tél.: 02/366.37.28
bib.brainelechateau@hotmail.be

Xavier BERMAN, passionné d'animaux modelés...

Xavier m'accueille chez lui, dans sa maison pleine de petits animaux... On est tout de suite dans l'ambiance !



A S'crienn' : Bonjour Xavier ! Comment est née votre passion ?

Xavier : Ce n'est certainement pas dans mon métier d'informaticien qu'elle est née ! Au départ, je faisais partie d'une compagnie d'archerie médiévale où j'ai pris le surnom de « gargouille », un petit animal fantastique qui m'attirait. À cette époque, j'ai même écrit une BD « Braine nous défendrons » éditée par notre commune . Vers 2010, à la recherche d'un passe-temps, je suis entré aux Ateliers créatifs de Lillois, où une animatrice m'a initié au modelage. Contrairement à l'Académie qui apporte des savoirs certifiés par des diplômes, les ateliers créatifs proposent des conseils et guidances, où vous apprenez aussi de vos erreurs.



AS : Le modelage, est-ce de la sculpture ?

X : Le modelage est une facette de la sculpture . En sculpture de taille, on travaille la matière dure (pierre, bois...), et quand elle est taillée, on ne peut plus la remettre. En modelage, on travaille la terre glaise, et on peut à tout moment ajouter ou retirer de la matière. Je travaille la terre glaise « chamottée », dans laquelle ont été incorporées des petites particules de terre cuite, ce qui la rend plus structurée, plus solide.

AS : Quels sont vos sujets préférés ?

X : Sans hésiter : j'adore modeler des animaux, réels ou fantastiques. Je suis particulièrement fier de mon hippocampe (voir photo). Je travaille des terres glaises de couleurs différentes que je mélange, ce qui donne un supplément de relief. Je ne cherche pas à copier la réalité, sinon ce n'est plus de l'art.



AS : Quelques réflexions personnelles ?

X : Oui, en voici quelques-unes :

- L'art, par essence, c'est l'imperfection. Un visage parfait est peut-être beau, mais un visage buriné avec des rides et des cicatrices vous raconte une histoire...
- Être artiste, c'est proposer une création qui provoque une réaction, même négative.
- Les mains créent, le cerveau juge. Une pièce terminée est un compromis entre les deux.
- Je participe au Parcours d'artistes organisé à Braine-le-Château le dimanche 7 avril prochain, je serai très heureux de vous accueillir chez moi pour partager ma passion et vous montrer quelques-unes de mes réalisations.



À venir...

3 mars : le Carnaval Bouts d'ficelles vit sa seconde jeunesse !

Depuis 1979, le Carnaval brainois fait vivre le folklore local au rythme des fanfares, des pas dansés du cortège et des tambours des Gilles et Paysannes du Pilon. Issu de longues traditions préchrétiennes, le Carnaval contemporain nous permet à tous de fêter la venue proche du printemps tout en célébrant l'esprit du village.

Malgré les hauts et les bas du Carnaval, cette édition 2024 promet de ragaillardir le cortège ! Le nombre des participants, toujours accompagnés par les Gilles et Paysannes, grandit au fil des semaines. Nous vous attendons donc avec impatience le long

du trajet pour acclamer les participants qui ont accepté de redonner un coup de boost à votre folklore brainois !

Le cortège démarrera du Parking ZIT à Wauthier-Braine à 14h. Nous rejoindrons les Gilles et Paysannes au Moulin Brancart pour ensuite nous diriger tous ensemble vers la grand-place de Braine-le-Château afin d'y élire les trois meilleurs groupes costumés. Un bar sera bien évidemment à votre disposition sur la place. Préparez donc vos plus beaux costumes et des poches assez grandes pour récupérer les bonbons et les confettis ! ●



MIKMAK Festival : 23 et 24 mars



MIKMAK Festival vous invite à découvrir la marionnette dans tous ses états ! Dans l'Ouest du Brabant wallon, MIKMAK Festival offre au public un regard nouveau sur la marionnette et les arts associés.

La marionnette est un art vivant qui s'adresse à tous.tes : aux enfants, en les plongeant dans des univers oniriques, drôles et inventifs ; aux adultes en abordant de manière (im)pertinente des sujets de société brûlants.

MIKMAK Festival se divise en trois volets :

MIKMAK en salle : Une programmation de spectacles montrant la vivacité de la création belge et internationale de marionnettes, organisée avec la collaboration des partenaires du Festival : les centres culturels de Tubize, Rebecq, Ittre, Nivelles, Genappe, Braine-l'Alleud et l'Association Braine Culture.

MIKMAK en tournée donne l'opportunité à une compagnie (émergente) de présenter une nouvelle création, au cœur des lieux de vie de l'Ouest du Brabant wallon. MIKMAK en tournée sort la marionnette des lieux de diffusion traditionnels pour aller à la rencontre des publics.

Les ateliers MIKMAK : Tous les trois ans, MIKMAK Festival s'associe à une compagnie pour organiser, autour d'un thème choisi, des ateliers de création et de manipulation de marionnettes à destination des écoles et des associations locales. Les résultats de ces ateliers sont rassemblés et présentés au grand public lors du « Puppet Day », une journée de spectacles et d'animations dans un univers totalement décalé ! (Prochaine édition en 2026).

Cette année, à la Maison Rurale, vous pourrez participer à un atelier parent-enfant mené par la Maison du conte et de la littérature sur le thème du théâtre d'ombre ! Réservation souhaitée.

MIKMAK en tournée s'arrêtera à Braine le lendemain de l'atelier, lors de la Journée de l'eau, au Moulin Banal. Rendez-vous le 24 mars pour découvrir gratuitement « Un Conteneur » de la compagnie La Synecdoque. Ce spectacle remet en question nos rythmes de vie effrénés et nous invite à sortir du cadre pour se réappropriier les espaces, les idées. ●

À venir...

// **Parcours d'artistes :** dimanche 7 avril

Pour la première fois, l'Association Braine Culture et le Royal Syndicat d'initiative vous proposent une collaboration culturelle et patrimoniale ! Dans le cadre de l'Exposition des Artistes Brainois qui se tiendra à la Maison du Bailli, ABC vous propose un Parcours d'artistes au départ du Parc du Bailli.

Plusieurs artistes brainois ont accepté d'ouvrir leurs ateliers et d'accompagner le public dans la découverte de leur monde artistique. Au fil d'une promenade

dans l'entité, vous pourrez entrer dans l'intimité créatrice de ces artistes, tout en redécouvrant des lieux incontournables du patrimoine brainois mis en valeur par des œuvres artistiques locales.

Rendez-vous gratuitement au Parc du Bailli entre 11h et 17h afin de vous munir de la carte créée pour l'occasion !

Vous êtes un artiste brainois et souhaitez ouvrir votre atelier pour le Parcours ?
Direction culture@braine-le-chateau.be ●



Association Braine Culture - 0471/035859 - www.braine-le-chateau.be/culture

Si vous l'aviez manqué

La Soirée Blind Test Live pour les 20 ans d'ABC

Vingt ans d'événements culturels brainois cela devait se fêter ! Alors, nous avons décidé de mettre les petits plats dans les grands afin de célébrer l'ardeur de nos bénévoles et l'enthousiasme du public.

Le 13 janvier dernier, le temps d'une soirée, l'Espace Beau Bois s'est transformé en arène de compétition musicale ! Grâce au talent inouï du groupe des Van Lathem's, le Blind Test Live a fait monter l'adrénaline chez nos 80 participants. La compétition créée

de A à Z par le groupe et par le comité ABC a été une réussite à tous les points de vue. Vos mots d'encouragement et de joie nous ont remplis, à notre tour, d'adrénaline afin de vous proposer des festivités culturelles toujours plus osées et grandioses. Nous avons hâte de fêter nos (au moins) vingt prochaines années en votre compagnie !

Merci !



Le Carnaval des enfants

Chaque année, deux semaines avant les festivités du Carnaval Bouts d'ficelles, les enfants sont invités à venir célébrer LEUR carnaval sous le chapiteau de la grand-place. Et 2024 a eu la chance de voir une quantité d'enfants particulièrement bien déguisés ! Entre le DJ qui leur était dédié, les activités de bricolage, le maquillage, les animations et les petites douceurs, ils ne savaient plus où donner de la tête ! Heureusement que des chalets avec un bar et des petits snacks étaient présents pour les parents, ils n'auraient pas tenu le coup sinon ! À 20h, alors que les Gilles et Paysannes du Piloni arrivaient sur la place, un grand feu a illuminé le centre du village. Notre Bonhomme hiver a en effet eu chaud, comme chaque année. De quoi souhaiter une arrivée rapide du printemps !

La culture et le folklore étant dédiés à tous, nous sommes ravis de savoir que les événements à destination du jeune public font toujours autant plaisir. Nous avons hâte de recommencer en 2025 ! ●



Ateliers 1440

Comme chaque année, les Ateliers 1440 suivent leur bonhomme de chemin avec des élèves toujours aussi ravis ! À l'approche de l'été, plusieurs ateliers vous permettront de découvrir leur art et l'avancée de leurs élèves grâce à des représentations ou des expositions. Notez déjà dans votre agenda :

- ▶ **L'atelier Couture médiévale** : vous pourrez admirer leurs créations lors des Médiévales de Braine-le-Château les 7 et 8 septembre prochains
- ▶ **L'atelier Boîte à Théâtre** : la toute jeune compagnie vous offrira sa première représentation grand public le 18 mai à l'Espace Beau Bois

- ▶ **L'atelier d'art floral** : découvrez les talents d'élèves passionnés lors des Médiévales
- ▶ **L'atelier d'impro** : comme chaque été, lors de la soirée Impro organisée par ABC, l'Atelier sera invité à jouer en première partie de la soirée. Rendez-vous le 29 juin au Théâtre Verdere.

Pour rappel, les Ateliers 1440 sont des ateliers artistiques hebdomadaires qui ont lieu à la Maison Rurale de Wauthier-Braine. L'espace est mis à disposition des professeurs désireux de proposer une activité artistique régulière à moindre coût. L'occasion de vous mettre à peindre, à coudre, à jouer sur les planches ou même

à créer vos plus beaux arrangements floraux ! Retrouvez toutes les informations sur le site web de l'Association Braine Culture ●





Retour sur le Concert de Noël et le Village du Père Noël

Grâce à vous et à la chorale « La Chantanne », le Syndicat d'Initiative a pu récolter 1010 € au profit des Jacinthes asbl lors du magnifique Concert de Noël du 15 décembre dernier en l'église de Wauthier-Braine.

Et vous êtes venus nombreux au Village du Père Noël qui avait lieu les 16 et 17 décembre derniers. Ce fut un week-end convivial et familial. La magie de Noël a opéré et le Père Noël a pu rencontrer beaucoup d'enfants !

Merci à Jean Pètre pour ses fabuleux jeux électroniques, à Florence Timmermans

pour la lecture des contes pour enfants et à l'asbl Activ'Dog pour l'animation « lecture à un chien ». Merci aux enfants du cours de chant de l'académie de Braine-le-Château, à la fanfare S^{te}-Cécile et au Castello Country pour leur remarquable performance sous le kiosque. Merci à tous les exposants pour leur bonne humeur. Merci aux ouvriers communaux et à tous les bénévoles du Syndicat d'Initiative pour leur aide précieuse !

Rendez-vous à la prochaine édition qui aura lieu les 14 et 15 décembre 2024 ! ●





Journées Wallonnes de l'eau

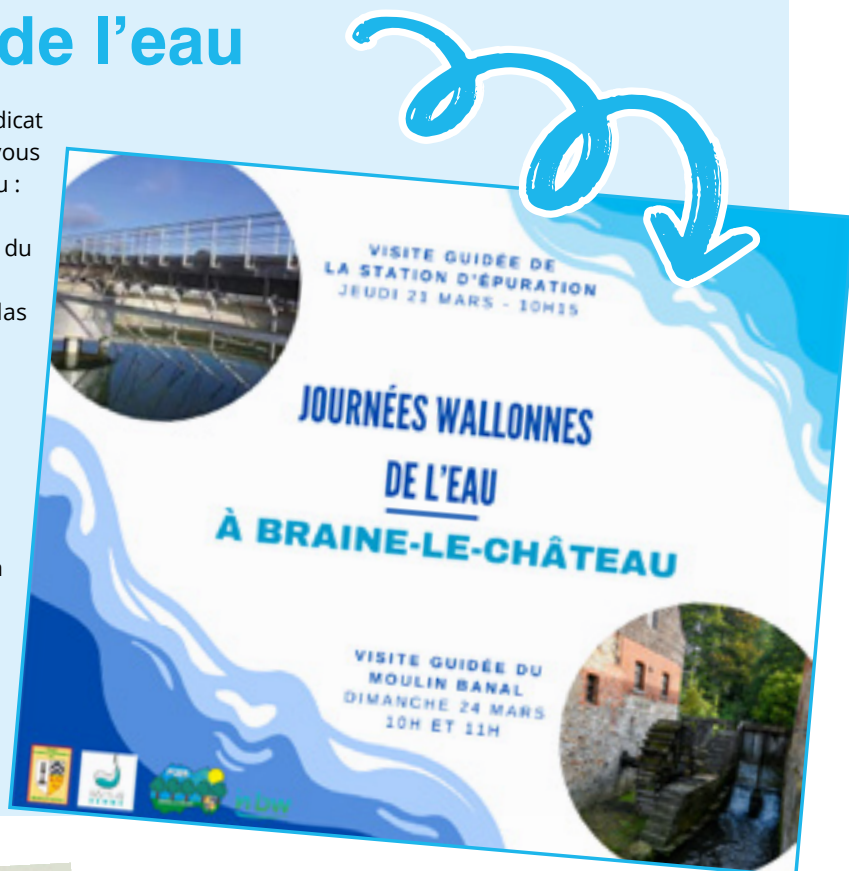
À l'occasion des **JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU**, le Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château, le PCDN et CR Senne vous proposent de venir découvrir 2 lieux liés au cycle de l'eau :

→ Visite guidée de la **STATION D'ÉPURATION** de la Vallée du Hain **le jeudi 21 mars à 10h15**.

- ▶ Rendez-vous à la station d'épuration : rue Nicolas Baudine n°10, 1440 Braine-le-Château à 10h15
- ▶ Gratuit
- ▶ Durée : 45min
- ▶ Réservation obligatoire par e-mail tourisme@braine-le-chateau.be ou **02/3669349** (groupe de maximum 20 personnes)

→ Visite guidée du **MOULIN BANAL** et son musée de la Meunerie le dimanche 24 mars.

- ▶ Rendez-vous **le dimanche 24 mars à 10h et 11h** (2 groupes) au Moulin Banal.
- ▶ P.A.F : 2€/personne – gratuit/-12ans
- ▶ Réservation à tourisme@braine-le-chateau.be ou **02/366 93 49**.
- ▶ Durée de la visite : 1h ●



EXPOSITION DES ARTISTES BRAINOIS



DU 30 MARS AU 28 AVRIL 2024

MAISON DU BAILLI
Braine-Le-Château

Grand-Place 20, 1440

DU MERCREDI AU DIMANCHE 13H-17H

GRATUIT

Royal Syndicat d'Initiative - 02/366 93 49 - www.braine-le-chateau.be/tourisme



Exposition des artistes brainois

L'EXPOSITION DES ARTISTES BRAINOIS qui se tiendra à la Maison du Bailli **du 30 mars au 28 avril** rassemblera plus d'une vingtaine d'artistes de chez nous. Ils vous présenteront leurs œuvres : peintures, sculptures, céramiques, photographies, recherche graphique, ...

Une belle occasion de découvrir nos artistes locaux !

→ Du mercredi au dimanche de 13h à 17h

→ Entrée gratuite



Promenades balisées

12 promenades pédestres sont balisées ainsi que les 2 circuits pour V.T.T.

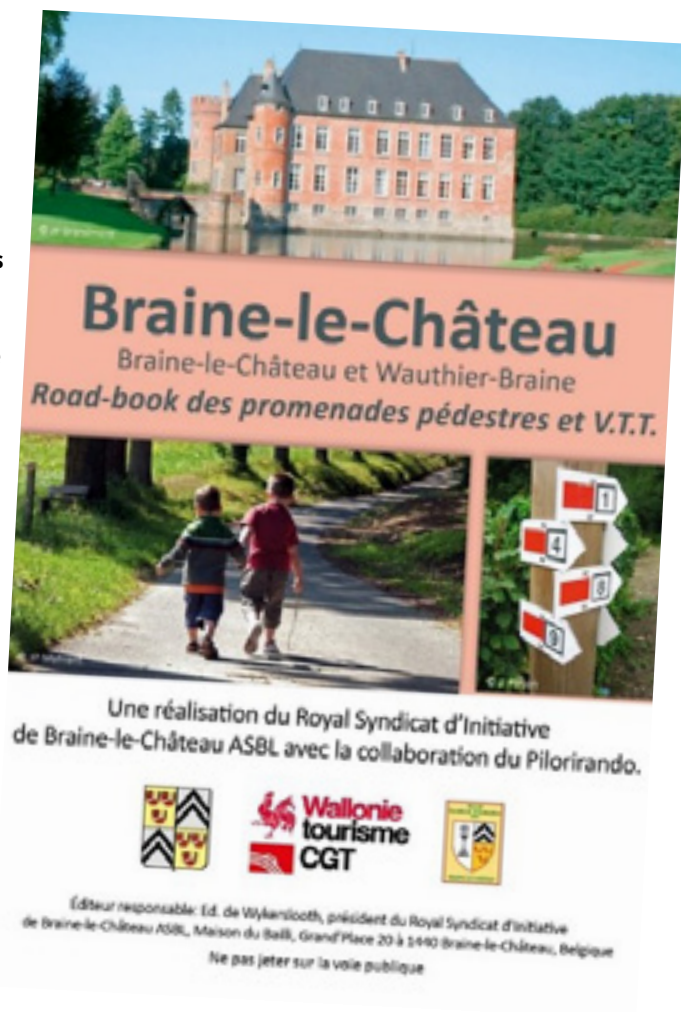
Une carte et un livret road-book reprennent ces itinéraires de balades en boucles en français ou en néerlandais.

Le G.R. 12 Amsterdam-Bruxelles-Paris, le G.R.P 127 «Tour du Brabant wallon» ainsi que la Via Brabantica du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle y sont également repris. Ces deux documents sont en vente à la Maison du Bailli.

P.A.F. : 5 € la carte seule / 3€ le road-book seul / 6€ la carte + road-book.

Nous pouvons aussi vous l'envoyer par la poste. P.A.F. : 9.50€ / CARTE + ROAD-BOOK en français ou en néerlandais (frais de port inclus).

→ Veuillez faire le virement sur notre compte BE41 0000 0685 8910 et indiquer en communication « nom + adresse + gsm ou e-mail + FR ou NL » ●



Une réalisation du Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château ASBL avec la collaboration du Pilorirando.



Éditeur responsable: E.E. de Wykenslooth, président du Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château ASBL, Maison du Bailli, Grand'Place 20 à 1440 Braine-le-Château, Belgique
Ne pas jeter sur la voie publique



Opération Pièces Rouges #OPR

Comme chaque année, le Syndicat d'Initiative se mobilise avec les commerçants du village pour le Télévie. Venez déposer vos pièces rouges à la Maison du Bailli,

LE point de collecte #OPR à Braine-le-Château.

D'avance, merci. ●



Le Royal Syndicat d'Initiative vous accueille

Nos bureaux sont ouverts :
De novembre à fin mars, du mardi au samedi de 13h à 17h.
D'avril à fin octobre, du mardi au dimanche de 13h à 17h.
Fermé le lundi.

Maison du Bailli - Grand-place, 20
1440 Braine-le-Château

Tél.: 02/366.93.49

tourisme@braine-le-chateau.be

www.braine-le-chateau.be/loisirs/tourisme/syndicat-d-initiative

[/Braine-le-Château Tourisme](https://www.facebook.com/Braine-le-Château-Tourisme)

[@brainelechateau_tourisme](https://www.instagram.com/brainelechateau_tourisme)



Nouveau projet « CQFD » à Braine-le-Château, le soutien scolaire pour les élèves du secondaire !

Tu es élève dans le secondaire et tu as besoin d'un petit coup de pouce dans ton étude ?

La Chaloupe et la Commune de Braine-le-Château se sont associées depuis le 3 février afin de t'aider en proposant un tutorat de groupe !

Quand ? Le samedi de 10h à 12h (hors congés scolaires).
Les prochaines dates sont les 9, 16, 23, 30 mars, les 13 et 20 avril et le 18 mai.

Où ? À l'ancienne gare (place de la station n°1 Braine-le-Château)

Prix ? 6€ Par heure (carte prépayée)

Les cours seront encadrés par une équipe de 3 tuteurs qui pourront t'aider dans différentes matières telles que les mathématiques, le français, les sciences, l'anglais, le néerlandais et la méthode de travail.

Pour t'inscrire, tu dois te rendre sur la plateforme <http://www.cqfd-bw.be> et envoyer un mail avec tes coordonnées à l'adresse mail suivante : cqfdblc@gmail.com - Des questions sur le projet : tu peux contacter la chaloupe au 010/41.71.53 !



Chasse aux œufs 2024

Préparez vos paniers, nous avons entendu que les cloches de Pâques passeront à Braine-le-Château le samedi 30 mars à 10h. Les chasses s'organisent sur deux sites, un au bois des Pochets et un à la Maison du Bois d'Hautmont !

La chasse s'organise en 3 zones : une zone pour les enfants de 0 à 3 ans, une zone pour les enfants de 4 à 7 ans, et une zone pour les plus grands. Venez en famille ou entre amis passer un bon moment.





Action « job étudiant »

Le pôle jeunesse propose une première séance à destination des étudiants de plus de 15 ans intéressés de trouver un emploi étudiant le week-end ou pendant les vacances scolaires.

Tu as plus de 15 ans, tu souhaites des informations sur le job étudiant et un accompagnement dans ta recherche ? Notre service peut t'aider en te donnant des informations sur la législation, sur la création d'un CV ou d'une lettre de motivation, et aussi en te donnant des pistes !

→ Le 13 mars de 14h à 16h.

Tu peux t'inscrire à la séance proposée à la Maison de la Cohésion Sociale !
Notre adresse : Grand-place de Wauthier-Braine, 1 dans les locaux de l'EPN.

Informations et inscriptions :
Valerie.migot@Braine-le-chateau.be – 0473/53.89.37



Délibère-Toi

La commune de Braine-le-Château s'associe au projet « Délibère-Toi » qui propose à tous les jeunes de la Province du Brabant wallon un événement participatif pendant la semaine de délibération !

Délibère-Toi donne la possibilité aux jeunes de 12 à 21 ans de profiter de moments de reconnexion sociale, de découvertes et d'échanges !

Avec Délibère-Toi, les jeunes peuvent, pendant leur temps libre, s'investir gratuitement dans des actions citoyennes, acquérir de nouvelles compétences lors de formations, découvrir des métiers ou encore s'épanouir au moyen d'activités sportives ou culturelles.

La participation aux stages est gratuite! Le programme sera accessible dès le mois d'avril sur le site www.deliberetoi.be et via le site de la Maison de la cohésion sociale! Chaque jeune pourra s'inscrire aux activités souhaitées en se créant un compte.

Nous souhaitons trouver de nouveaux opérateurs dans la commune de Braine-le-Château. Envie de partager votre savoir-faire, votre savoir-être ou de faire connaître votre association ? Inscrivez-vous en tant qu'opérateur pour proposer un stage.

Si vous voulez des informations complémentaires sur le projet ou que vous souhaitez proposer un stage :

Vous pouvez prendre contact avec la Maison de la Cohésion Sociale : Joël Bacart – 02/355.14.40 ext. 3 - 0490/12.38.63 - joel.bacart@braine-le-chateau.be

Ou avec l'AMO la Chaloupe - Camille Van der Bruggen - 0487/18.00.25 - info.deliberetoi@gmail.com



L'Espace Public numérique

L'Espace Public numérique (EPN) est une structure de proximité équipée de matériel informatique et connectée à internet. Cet espace est gratuit et ouvert à tous les citoyens.

Le local se situe Grand-place de Wauthier-Braine, 1 à 1440 Wauthier-braine.

Il est désormais accessible le mardi pour toute personne ayant besoin de conseils en informatique !

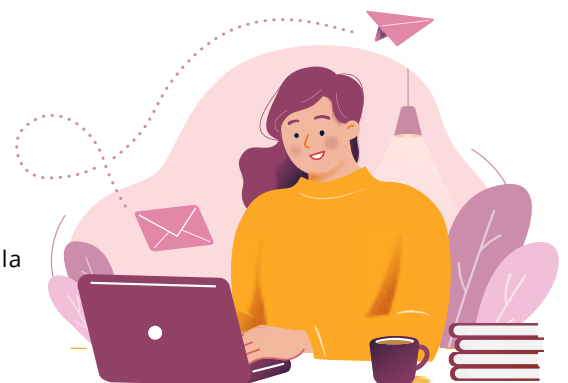
* Le mardi de 9h à 12h : initiation informatique générale en fonction de vos besoins !

Contactez l'animateur pendant la permanence au 02/355.14.40 ext. 2

* Le mardi de 14h45 à 18h :

→ accueil libre et questions-réponses.

→ accueil spécifique pour les adolescents qui ont besoin d'une aide en informatique !



Intéressés ? Prenez contact avec notre animatrice : 0490/358873!



ACTION SENIOR

Ateliers Café Création

*Ensemble, on tricote,
on coud, on brode, on bricole...
gaiement en papotant
autour d'un bon café.*

Tous les mardis - 13h30 à 16h30

Ancienne Cure de Braine-le-Château, 1 rue de la Libération

Aurélié PITSINOS: (référente seniors)

0477/06.97.37 - 02/355.14.40 (ext. 4) - aurelie.pitsinos@braine-le-chateau.be



ACTION SENIOR

... POUR LES PERSONNES PENSIONNÉES, PLUS ÂGÉES ET LEURS PROCHES

★ INFORMATION, ÉCOUTE & ACCOMPAGNEMENT

Pour tout ce qui concerne votre vie au quotidien (accès aux soins, mobilité, loisirs, aide à domicile, changement de lieu de vie, etc.)

★ SOUTIEN SPÉCIFIQUE

Aux seniors souffrant de troubles de la mémoire et de la maladie d'Alzheimer.

★ ACTIVITÉS

Pour rencontrer des gens et s'amuser

★ BIBLIOTHÈQUE MOBILE

À la demande

Contact

Aurélié PITSINOS: (référente seniors)

0477/06.97.37 - 02/355.14.40 (ext. 4)

Grand'Place de Wauthier-Braine, 1

aurelie.pitsinos@braine-le-chateau.be



ACTION SENIOR **Bibliothèque mobile**

Gratuit

Vous aimez lire, mais...

- Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer?
- La lecture devient difficile, votre vue diminue?

Une solution s'offre à vous. Nos bénévoles vous proposent...

- ✓ Prêt de livres à domicile selon vos goûts littéraires.
- ✓ Moments lectures individuels.
- ✓ Choix de livres à grands caractères ou audio.

Contact

Aurélié Pitsinos (référente seniors)

0477/06.97.37 - 02/355.14.40

aurelie.pitsinos@braine-le-chateau.be





Devenez CHAUFFEUR bénévole pour Action Senior

Une des missions d'Action Senior est de mettre en place des activités pour les personnes plus âgées qui se sentent seules et qui ont envie de sortir de chez elles. Notre volonté est également de proposer ces activités à des seniors qui n'ont pas de moyen de transport et qui ne peuvent donc pas se rendre jusqu'au lieu de rencontres.

Pour accomplir cette mission, nous avons besoin de l'aide de bénévoles qui sont :

- à l'aise avec la conduite,
- en possession d'une voiture (défraiement kilométrique prévu),
- prêts à accompagner lors d'activités,
- libres le jeudi après-midi.

Les activités concernées par ce recrutement sont :

- ▶ "L'Entracte" (=après-midi de divertissement au Bois d'Hautmont)
- ▶ "Les Vadrouilleurs" (=sorties culturelles en dehors de la Commune)

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec la référente Seniors - Aurélie PITSINOS (02/355.14.40(4)-0477/06.97.37). Merci d'avance...

Au plaisir de vous rencontrer !



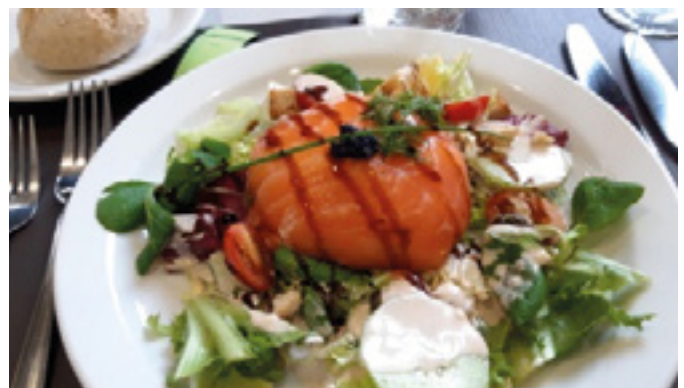
Repas communautaires

- 1 jeudi/mois de 12h à 14h30: **21 mars, 18 avril, 30 mai**
- Espace Beau Bois de Braine-le-Château (11, rue de Tubize)
- 30 €/tout compris (amuse-bouche, entrée, plat, dessert, boissons).
- Inscription obligatoire, au maximum 7 jours avant la date du repas à 12h. Il en est de même pour annuler votre participation au repas. Tout repas non décommandé 7 jours auparavant sera facturé. Merci de votre compréhension.

CONTACT

- Aurélie Pitsinos (référente Seniors): 02/355.14.40(ext.4) - 0477/06.97.37

Au plaisir de partager ce moment avec vous



Valérie MIGOT

Chef de projet -
Assistante sociale
0473/53.89.37
valerie.migot@braine-le-chateau.be

Joël BACART

éducateur -
Animateur SJ&CS
0489/31.82.91
joel.bacart@braine-le-chateau.be

Aurélie PITSINOS

éducatrice -
référente aînés
0477/06.97.37
aurelie.pitsinos@braine-le-chateau.be

Anaïs VAN PARIJS

éducatrice
0471/04.43.85
anaïs.vanparijs@braine-le-chateau.be

Les services communaux... à votre service !

Bonjour les Castellobrainois.es !

En fait, vous ne connaissez les services communaux que de manière très partielle, lorsque vous faites occasionnellement appel à l'un d'entre eux. Aussi avons-nous pensé à vous faire connaître l'ensemble de ces services, dans une série d'articles. Ce mois-ci :



Le Service Énergie

Je suis reçu par Dimitri STEVENS et Matthieu LEMMENS.

► Dimitri, engagé en 2023, est Coordinateur POLLEC (Politique Locale Énergie Climat) et, à ce titre, il coordonne la stratégie énergie/climat à Braine-le-Château.

► Mathieu, engagé en 2021, est Coordinateur Énergie et veille à l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine communal (qui comporte quelque 25 bâtiments : Maison Communale, écoles, salles de sports, Maison du Bailli, Maison Rurale, etc...)

Tous deux dépendent du Directeur Général.

A S'crienn' : Le Service Énergie est assez récent. Dans quel contexte a-t-il démarré ?

Service Énergie : À la base, il y a l'Accord de Paris de 2014 concernant l'atténuation et l'adaptation au réchauffement climatique. Il a été ratifié par l'Union Européenne en 2016, qui a associé les autorités locales et régionales dans un engagement de réduction des gaz à effet de serre. C'est en 2019 que Braine-le-Château a adhéré à la « Convention

des Maires » et mis sur pied un Plan d'Action pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC). Depuis 2020, la Région wallonne finance et accompagne les pouvoirs locaux pour mettre en place une politique locale « Énergie - Climat » (POLLEC), afin de répondre de manière concrète aux enjeux identifiés sur leur territoire tout en s'inscrivant dans une dynamique plus globale.

AS : Il y a du pain sur la planche ! Vous réalisez tout cela à vous deux ?

SE : Non, ça ne serait pas possible. En fait, l'élaboration d'un premier Plan Climat de Braine-le-Château a été sous-traitée à un bureau externe, dont nous supervisons les actions à mettre en œuvre. Un certain nombre d'objectifs concrets ont été fixés :

- Réduire de 55 % les émissions de CO₂ au niveau communal d'ici 2030 ;
- S'aligner sur la stratégie régionale de rénovation des bâtiments et de développement des énergies renouvelables ;
- Se positionner auprès des citoyens comme leader exemplaire, tout en insufflant une dynamique participative et en réalisant un travail de sensibilisation ;

→ Mettre en œuvre à court terme des projets en efficacité énergétique et de production d'énergie.

Tout ceci concerne principalement l'habitat et la mobilité (voir bilan territorial ci-joint), les autres secteurs sont également pris en compte.

AS : Qu'est-ce qui est motivant dans votre travail ? Vous rencontrez aussi des difficultés, sans doute ?

SE : Ce qui est motivant, c'est que beaucoup de gens sont conscients de devoir changer leurs comportements face aux problèmes climatiques. Mais l'heure n'est plus au constat. Il faut passer à l'action ! Un exemple de difficulté rencontrée : la mise en service d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière bois pour chauffer des bâtiments communaux (voir ASCR 395, pp.22-23). L'ampleur du projet a généré plusieurs moments d'inconfort (pannes) liés à la mise en service ou au vieillissement des infrastructures des bâtiments desservis par le réseau.

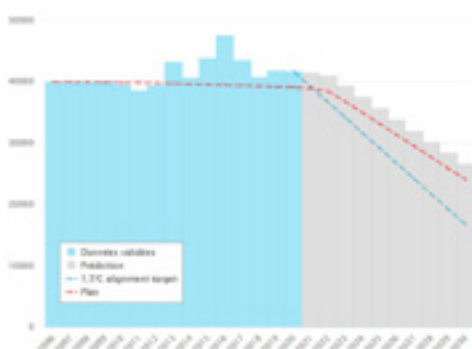
AS : Vous souhaitez ajouter quelque chose qui vous tient à cœur ?

SE : Oui, nous souhaitons associer davantage les Castellobrainois.es au suivi et à la mise en œuvre du Plan d'Action Climat, via notamment le Comité de Pilotage (COFIL). Celui-ci regroupe des habitants, des associations, des élus et des acteurs économiques. Il leur est demandé de proposer des objectifs, et d'émettre un avis sur les projets envisagés.

AS : Bon vent dans la réalisation de vos projets !

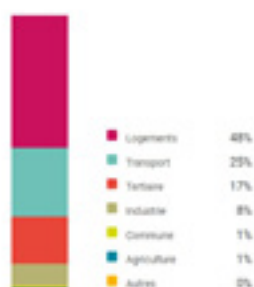
Pour toute information, vous pouvez contacter : Téléphone +3226160740
E-mail energie@braine-le-chateau.be

Evolution des émissions annuelles de CO₂e de Braine-le-Château



BILAN TERRITORIAL

Emissions de CO₂e 2020, par source





CONSEIL COMMUNAL

Résumé des décisions les plus importantes prises en séances des 29 novembre et 27 décembre 2023. Le compte rendu ci-dessous n'est qu'un document présentant très succinctement les **quelques décisions principales** adoptées lors de ces réunions, en séance publique [les décisions prises à huis clos, généralement relatives à des questions de personnes (membres du personnel administratif, ouvrier ou enseignant) n'y figurent pas].

Le procès-verbal officiel de chaque séance, reprenant le texte intégral de toutes les délibérations, avec leurs motivations en fait et en droit, peut être consulté sur simple demande auprès du Directeur général après approbation du P.V. (c'est-à-dire pas avant la fin de la séance suivante). La partie relative aux décisions adoptées en séance publique est publiée sur le site internet de la commune, à l'adresse www.braine-le-chateau.be. Y figurent également les questions orales posées par les membres de l'assemblée et les réponses qui y ont été réservées par le Collège communal.

Conformément aux dispositions de la loi organique des C.P.A.S., il y a lieu de tenir au moins une réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale chaque année. Cette réunion a eu lieu avant la séance du Conseil communal du 29 novembre 2023.

Au cours de cette séance, ont été abordés les sujets suivants :

- *Rapport (pour 2023) sur
 - l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le Centre Public d'Action Sociale,
 - les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du Centre Public d'Action Sociale et de la commune.
- *Logement
 - État d'avancement des opérations menées dans le cadre de la stratégie communale en matière de logement, en étroite collaboration entre commune et C.P.A.S. :
 - Programme d'actions le plus récent (2014-2016) approuvé par le Gouvernement wallon,
 - Lotissement de l'intercommunale in BW dans la Zone d'Aménagement Communal Concerté de l'Espérance,
 - La politique du C.P.A.S.
- * Accueil des réfugiés ukrainiens dans la commune depuis la guerre déclenchée par la Russie.
 - Données statistiques – Point de la situation.
 - Implantation de deux logements modulaires sur un terrain du C.P.A.S.,

rue Minon à Braine-le-Château (opération intégralement financée par la Wallonie) : état d'avancement du projet.

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 29 NOVEMBRE 2023

13 membres (sur 21) présents tout au long de la séance. **Excusés** : Mmes N. BRANCART, DORSELAER, MM. DE GALAN et PISSENS, Mmes de MONTPELLIER d'ANNEVOIE et MAHIANT, Melle ROMEYNS et Mme RABBITO, Conseillers.

Article 2 : Projets de développement à soutenir financièrement par la commune sur proposition de Solidarité internationale Wauthier-Braine-le-Château (anciennement Commission Tiers-Monde de Braine-le-Château). Octroi de subventions à charge du budget communal de l'exercice 2023 : décision.

Le Conseil communal, unanime, décide de répartir le solde disponible des crédits inscrits au budget de l'exercice 2023 (12.958,00 €) comme suit :

- 1) 1.250,00 € au profit de **ABANTU ZAMBIA** A.s.b.l., pour participer au projet d'équipement en kits solaires d'éclairage des bâtiments mis à la disposition des enseignants à Malundu (Zambie) ;
- 2) 3.708,00 € au profit de **ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES** A.s.b.l., pour participer aux travaux de renouvellement des toitures rouillées de l'école à Pô (au Burkina Faso) ;
- 3) 4.000,00 € (quatre mille euros) au profit de l'O.N.G. **LES ÎLES DE**

Taxe communale sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés à des déchets ménagers	52,00 € – 79,00 € – 106,00 € (inchangé)
Redevance communale sur le traitement des dossiers d'urbanisme et d'environnement et, le cas échéant, la délivrance du document concerné	Divers taux
Taxe communale sur la délivrance de documents administratifs	Divers taux
Redevance communale pour les prestations techniques effectuées par les services communaux	Divers taux
Redevance communale sur la délivrance de renseignements administratifs et la copie de documents administratifs	Divers taux
Redevance communale fixant la contribution financière à charge des participants à diverses activités organisées par la commune	Divers taux

PAIX, pour «participer au projet de réhabilitation du système d'accès à l'eau potable complété par une réflexion menée avec chaque famille sur l'ensemble du cadre de vie. Ce projet concerne 120 familles rurales de 3 villages du Pérou.» ;

- 4) 4.000,00 € au profit de **TERRES ROUGES** A.s.b.l., pour les 4 affectations suivantes, à Cotonou (au Bénin) :
 - 2.400,00 € pour la rétribution de la formatrice de l'atelier de couture assurant la formation à temps plein des jeunes filles ;
 - 120,00 € pour la participation aux coûts d'électricité afférents à l'alimentation des fers à repasser électriques ;
 - 240,00 € de participation aux frais de formation complémentaire d'une étudiante ;
 - 1.240,00 € de participation aux frais d'alimentation des enfants.

Article 4 : Gestion des déchets. Taux de couverture du coût-vérité pour l'exercice 2024 : décision.

Le Conseil communal, unanime, décide d'estimer le taux de couverture du coût-vérité pour l'exercice 2024 à 95,00 %, sur base des éléments suivants (montants en €) :

Somme des recettes prévisionnelles	651.792,67
Somme des dépenses prévisionnelles	686.571,12

Articles 5 à 10 inclus - TAXES et REDEVANCES POUR L'EXERCICE 2024

Le Conseil communal, unanime, décide d'établir diverses taxes et redevances qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2024, à savoir : ↓

Ces règlements fiscaux sont consultables sur le site internet de la commune www.braine-le-chateau.be ou auprès du service communal des finances (sur rendez-vous uniquement).
[N.D.L.R. : la taxe « déchets ménagers » est



CONSEIL COMMUNAL

devenue exécutoire par dépassement du délai de tutelle en date du 4 janvier 2024. Les autres décisions ont été approuvées par deux arrêtés ministériels du 3 janvier 2024].

Articles 11 et 12 : Gestion des ordures ménagères « classiques ». Convention de dessaisissement pour les « points d'apport volontaire » (« PAV ») à signer entre la commune et l'intercommunale in BW : approbation.

Redevance pour l'utilisation de conteneurs pour ordures ménagères (déchets résiduels) en « points d'apport volontaire » (exercice 2024) : décision.

Le Conseil communal, unanime, décide d'approuver la Convention de dessaisissement pour les points d'apport volontaire (PAV) entre la Commune et in BW.

Deux conteneurs destinés à recevoir les ordures ménagères - désormais collectées en porte à porte une semaine sur deux - seront placés à Braine-le-Château (rue de Tubize - parking Ferme Rose) et à Wauthier-Braine (avenue Jean Devreux - parking bureau de police).

La redevance pour l'utilisation de ces conteneurs est fixée comme suit :

- Fourniture du badge pour l'ouverture du tiroir du conteneur :
 - o 5,00 € les deux premiers badges ;
 - o tout badge supplémentaire sera payé 10,00 € (en cas de vol : 5,00 €),
- Ouverture du tiroir du conteneur offrant une capacité de 30 litres et permettant le dépôt d'ordures ménagères (déchets résiduels) :
 - o 0,75 € par ouverture.

Les sacs payants réglementaires ne sont pas d'usage pour les dépôts dans ces conteneurs.

[N.D.L.R. : la décision fixant la redevance pour l'utilisation de ces conteneurs a été approuvée par arrêté ministériel du 3 janvier 2024].

Article 20 : Centre Public d'Action Sociale. Quatrième modification budgétaire pour l'exercice 2023, avec le rapport de la commission d'avis composée du Président, du Directeur général et de la Directrice financière du Centre : approbation.

Le Conseil communal, par 11 voix «pour», aucune voix «contre» et 2 abstentions (M. P. DELMÉE et Melle L. BAUGNET), approuve la modification budgétaire n° 4 du C.P.A.S. (services ordinaire et extraordinaire) pour l'exercice 2023, arrêtée par le Conseil de l'action sociale en date du 17 octobre 2023.

Après cette dernière modification,

- le service ordinaire se clôture

en équilibre à 6.224.895,32 €, sans changement de la dotation communale principale de 1.295.000,00 € et de la dotation spécifique de 90.000,00 € au bénéfice de la crèche la Marmotine afin de couvrir, le cas échéant, son déficit de fonctionnement ;

- le service extraordinaire se clôture
 - o à l'exercice propre par un mali de 482.784,30 € ;
 - o au total général par un mali de 3.377,35 €.

Article 21 : Centre Public d'Action Sociale. Budget pour l'exercice 2024, avec le rapport de la commission d'avis composée du Président, du Directeur général et de la Directrice financière du Centre : approbation.

Le Conseil communal, par 11 voix «pour», aucune voix «contre» et 2 abstentions (M. P. DELMÉE et Melle L. BAUGNET), décide d'approuver le budget du Centre Public d'Action Sociale pour l'exercice 2024 aux montants repris ci-dessous :

- Service ordinaire : 5.728.147,39 € en recettes (avec une intervention communale principale inchangée de 1.295.000,00 €, à laquelle s'ajoute une dotation spécifique en faveur de la crèche la Marmotine pour 90.000,00 €) et 6.341.730,16 € en dépenses, à l'exercice propre (le mali étant donc égal à 613.582,77 €).
Ce budget s'équilibre - exercices antérieurs et prélèvements compris - à 6.341.730,16 € ;
- Service extraordinaire : 377.500,00 € en recettes et 408.600,00 € en dépenses, soit un mali de 31.100,00 € à l'exercice propre ; le résultat général, compte tenu des exercices antérieurs et des prélèvements, s'équilibre à 408.600,00 €.

Article 22 : École communale. Enseignement fondamental subventionné. Extension de cadre en section maternelle à l'implantation des Rives du Hain (+ ½ temps), du 20 novembre 2023 au 5 juillet 2024 : ratification.

Le Conseil communal, unanime, décide de ratifier la décision précitée, prise par le Collège communal en séance du 17 novembre 2023, pour la période du 20 novembre 2023 au 5 juillet 2024.

Le cadre subventionné dans les différentes implantations pour l'enseignement maternel se présente comme suit :

- 4 temps pleins pour l'implantation de Braine-le-Château ;
- 2 temps pleins pour l'implantation de

Wauthier-Braine ;
- 2 temps pleins pour l'implantation de Noucelles.

Article 23 : Enseignement artistique. Antenne brainoise de l'Académie de Nivelles. Avenant n° 30 à la convention signée avec la ville de Nivelles : approbation.

Le Conseil communal, unanime, décide d'approuver l'avenant n° 30 à la convention signée avec la ville de Nivelles dans le cadre de la création d'une implantation de son Académie à Braine-le-Château.

Le total des périodes subventionnées est maintenu par rapport à celui de l'année scolaire dernière [soit 73, y compris 5 périodes de surveillant-éducateur]. Le nombre de périodes à charge du budget communal reste inchangé (25 unités comme pour l'année scolaire 2022-2023).

Article 25 : Personnel administratif. Poste d'architecte statutaire inscrit au cadre. Profil de fonction et conditions d'accès à l'emploi : décision.

Le Conseil communal, unanime, décide de définir le profil de fonction et les conditions d'accès du poste d'Architecte (H/F/X) sous régime statutaire.

Article 26 : Mobilité. RN 28 à Braine-le-Château (route régionale). Limitation de la vitesse à 50 km/h entre la BK [= borne kilométrique] 9.875 et la BK 11.1 dans les deux sens de circulation. Projet d'arrêté ministériel «portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière» : avis (à la demande du Service public de Wallonie).

Le Conseil communal, unanime, décide d'émettre un avis FAVORABLE sur la proposition de modification relative à la limitation de vitesse à 50 km/h dans les deux sens de la RN 28 (route régionale) entre les bornes kilométriques (BK) 9.875 et 11.1, telle que formulée dans le projet d'arrêté susvisé de Mme la Ministre régionale wallonne en charge de la Sécurité routière.

Article 27 : Règlement communal complémentaire au Règlement général de police de la circulation routière. Inscription de nouvelles mesures [réservation d'un emplacement de stationnement public pour personnes handicapées : rue de la Libération 15A (devant un nouveau cabinet médical), chaussée de Tubize 93 et 134 boîte 2] : décision.



CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal, unanime, décide que l'article 16.B.1 (le stationnement est réservé à certaines catégories de véhicules) du règlement communal complémentaire est complété comme suit :

- Rue de la Libération 15A à 1440 Braine-le-Château : implantation d'un emplacement de stationnement public pour personnes handicapées sur le trottoir (l'emplacement le plus proche de l'entrée du bâtiment concerné) ;
- Chaussée de Tubize 134, boîte 2 à 1440 Wauthier-Braine : implantation d'un emplacement de stationnement à titre individuel pour personne handicapée (idéalement devant le portail donnant accès au jardin de la demandeuse) ;
- Chaussée de Tubize 93 à 1440 Wauthier-Braine : implantation d'un emplacement de stationnement à titre individuel pour personne handicapée (idéalement devant le n° 97, soit à environ 10m du domicile des demandeurs).

[N.D.L.R. : conformément aux directives en vigueur, la présente délibération a été transmise pour approbation à l'administration régionale compétente].

Article 28 : Voirie communale. Pont enjambant le Hain au Chemin Vert à Braine-le-Château. Rénovation de l'ouvrage d'art. Choix du mode de passation, fixation des conditions et approbation des documents d'un marché de travaux : décision.

Le Conseil communal, unanime, décide de passer un marché de travaux ayant pour objet la rénovation du pont enjambant le Hain au Chemin Vert à Braine-le-Château, au montant estimatif de 99.898,33 €, T.V.A. 21% comprise.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 2023

12 membres puis 13 (sur 21) présents tout au long de la séance. Excusés : Mme NETENS et M. PEETROONS, Échevin(e)s ; Mme N. BRANCART, M. DE GALAN, Mmes de MONTPELLIER d'ANNEVOIE et MAHIAN, Mmes RABBITO et MAYET Conseillers/ères.

Article 1^{er} : Communication.

En réaction au souhait exprimé lors de la dernière séance par M. le Conseiller P. DELMÉE concernant la situation d'abandon du lotissement de l'Espérance, l'intercommunale in BW a transmis la lettre suivante dont lecture intégrale est faite par le Secrétaire de séance :

« Délibération du Conseil communal du 29 novembre 2023 - Lotissement de l'Espérance - Braine-le-Château - Réponse à la demande de Monsieur

Patrick Delmée

Monsieur le Bourgmestre,
Nous avons bien pris note dans la délibération du conseil communal du 29 novembre 2023 relative aux points de notre Assemblée générale de ce 20 décembre que Monsieur Patrick Delmée souhaite relancer les recherches de solutions par rapport à la situation bloquée du lotissement de l'Espérance à Braine-le-Château.
Nous portons à votre information qu'une expertise à l'amiable, commandée en octobre 2021, s'est clôturée en date du 4 avril 2023 par la production d'un rapport provisoire fixant les responsabilités, de manière infondée, dans le chef d'in BW principalement.
in BW a alors déposé, assistée de notre bureau d'étude HCO (lui-même assisté d'un expert issu du CRR), une note de faits directeurs pour contredire les arguments du Collège d'experts.
Le Collège n'a fait aucune différence entre les concepts d'amélioration du sol et de la stabilisation du sol.

Les experts ont décrété que les caractéristiques des terres ne permettaient pas leur stabilisation, alors que c'est bien leur amélioration, permettant la réalisation d'un compactage efficace, qui était décrite au cahier des charges.

Malgré les tentatives depuis le mois de mai 2023, aucune conciliation ni aucun accord n'ont pu être dégagés avec l'entreprise TEGEC, les aspects financiers étant trop éloignés.

Le Collège des experts, informé de cette absence d'accord, n'a pas poursuivi ses travaux mais a rendu son rapport provisoire, sans que l'expert d'in BW accepte de le signer.

De plus, des désordres dans le réseau d'égouts ont aussi été constatés lors des essais menés pendant l'expertise.

Enfin, le permis d'urbanisation étant échu, la réintroduction de la demande de permis d'urbanisation complète est la seule option envisageable.

Le dossier devrait être revu dans son intégralité puisque la précédente demande était déposée sous Cwatup et qu'elle est à adapter au Codt (nouveaux formulaires entre autres).

L'Étude sur les Incidences environnementales est également à mettre à jour et une nouvelle RIP sera à prévoir. in BW et la commune se sont rencontrées en avril 2023 afin de faire le point sur le dossier et ouvrir la possibilité de revoir le projet.

12 candidats sur les 54 ont retiré leur candidature.
in BW a décidé d'introduire une action en justice contre les parties concernées pour régler le litige et relancer le projet sur le site.

Vous souhaitant une bonne réception de

la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, à l'assurance de notre parfaite considération. ».

Article 3 : Finances communales. Procès-verbal de vérification de la caisse du Directeur financier, suivant situation relevée au 22 novembre 2023 : communication.

Le Conseil communal prend connaissance du procès-verbal de la vérification de la caisse du Directeur financier effectuée en date du 22 novembre 2023 et relative à la situation relevée à cette date, ainsi que des documents annexés à ce procès-verbal.

Article 4 : Adoption du rapport (pour 2023) sur

o l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le Centre Public d'Action Sociale ;

o les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du Centre Public d'Action Sociale et de la commune.

Le Conseil communal, unanime, décide d'adopter le rapport mieux identifié sous objet.

Article 5 : Zone de police Ouest Brabant wallon (budget 2024 - recettes).

o Détermination du pourcentage de la participation de chacune des 4 communes à la dotation communale globale : approbation ;

o Vote de la dotation communale de Braine-le-Château.

Le Conseil communal, unanime, décide de marquer son accord sur la détermination du pourcentage de la participation de chacune des 4 communes à la dotation communale globale de la Zone de police Ouest Brabant wallon pour l'exercice 2024, à savoir :

Braine-le-Château	19,09 %
Ittre	14,90 %
Rebecq	18,33 %
Tubize	47,68 %

La contribution de Braine-le-Château s'élève à 1.492.390,44 €, soit une augmentation de 60.099,16 € par rapport à celle de l'exercice antérieur.
[N.D.L.R. : la présente décision a été transmise pour approbation à Monsieur le Gouverneur de la Province].



CONSEIL COMMUNAL

Article 6 : Redevance d'emplacement sur les activités foraines et les activités ambulantes de gastronomie foraine sur les fêtes foraines publiques et le domaine public communal (exercice 2024) : décision.

Le Conseil communal, unanime, décide qu'il est établi, dès l'entrée en vigueur et jusqu'au 31 décembre 2024, une redevance d'emplacement sur les activités foraines et les activités ambulantes de gastronomie foraine sur les fêtes foraines publiques et le domaine public communal.

La redevance par fête foraine publique ou par occupation du domaine public communal est fixée comme suit :

par jour	5,83 € par installation et par m ² de superficie occupée.
----------	--

[N.D.L.R. : cette décision est soumise à l'approbation du Gouvernement wallon. À cet effet, le dossier a été transmis à l'administration régionale compétente].

Article 7 : Taxe communale sur la délivrance de documents administratifs (exercice 2024). Modification (ajout des taux de taxe applicables aux cartes d'identité électroniques pour enfants étrangers de moins de 12 ans délivrées à partir du 15 janvier 2024) : décision.

Le Conseil communal, unanime, décide de modifier sa délibération du 29 novembre 2023 établissant, pour l'exercice 2024, une taxe communale sur la délivrance de documents administratifs, en y insérant les taux de taxe applicables aux [nouvelles] cartes d'identité mieux identifiées sous objet. Pas de changement pour les autres taux.

[N.D.L.R. : cette décision est soumise à l'approbation du Gouvernement wallon. À cet effet, le dossier a été transmis à l'administration régionale compétente].

Article 8 : Présentation, par le Collège communal, du rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune pour l'année 2023, intitulé L'année communale 2023 à Braine-le-Château (article L1122-23 du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, tel que modifié).

Les membres du Collège présentent à l'assemblée le rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune pour l'année 2023, intitulé L'année communale 2023 à Braine-le-Château (document fort de 60 pages) et répondent aux interventions concernant ce rapport.

Article 9 : Vote du budget communal pour l'exercice 2024.

Le Conseil communal, par 9 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions (M. DELMÉE, Mme DORSELAER, M. PISSENS et Melle BAUGNET), arrête le budget communal pour l'exercice 2024 aux montants ci-après (en €) :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	14.033.531,61	1.463.490,99
Dépenses exercice proprement dit	13.648.878,79	5.788.518,40
Boni/mali exercice proprement dit	384.652,82	4.325.027,41
Recettes exercices antérieurs	1.910.115,24	0,00
Dépenses exercices antérieurs	90.203,24	40.107,55
Prélèvements en recettes	0,00	4.380.134,96
Prélèvements en dépenses	1.270.000,00	15.000,00
Recettes globales	15.943.646,85	5.843.625,95
Dépenses globales	15.009.082,03	5.843.625,95
Boni global	+ 934.564,82	

[N.D.L.R. : ce budget est soumis à l'approbation du Gouvernement wallon. À cet effet, le dossier a été transmis à l'administration régionale compétente].

Article 10 : Politique locale «énergie-climat» (POLLEC). [Pré]financement sur budget communal (exercice 2023pie et exercice 2024) de l'audit de logements privés sur le territoire de la commune : décision.

Le Conseil communal, unanime, décide de [pré]financer sur le budget communal (exercice 2023pie et exercice 2024) l'audit de logements privés sur le territoire de la commune pour un montant de 20.000,00 €, T.V.A. comprise.

Article 11 : Patrimoine immobilier. Optimisation de la performance énergétique - Poursuite du programme par la mise en place d'automates permettant la régulation thermique dans une série de bâtiments et le « télémonitoring » de leurs systèmes de chauffage : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de services.

La poursuite du programme sous objet permettra de continuer la régulation thermique d'une série de bâtiments communaux et le « télémonitoring » de leurs systèmes de chauffage avec in fine de potentielles économies d'énergie annuelles estimées à 161.508,00 kWh, lesquelles pèsent environ 16.151,00 € hors T.V.A.

C'est pourquoi, le Conseil communal, unanime, décide de passer un

marché de services ayant pour objet : « Patrimoine immobilier. Optimisation de la performance énergétique - Poursuite du programme par la mise en place d'automates permettant la régulation thermique dans une série de bâtiments et le « télémonitoring » de leurs systèmes de chauffage » au montant total estimé de 162.600,00 € hors T.V.A.

Le financement sera assuré intégralement par l'utilisation de fonds de réserve extraordinaire. Sous toutes réserves, un financement partiel (vraisemblablement à hauteur de 40 % pour la régulation et 75% pour la comptabilité énergétique) pourrait être obtenu après introduction d'un dossier de demande de subvention auprès de l'administration régionale compétente.

Article 12 : Politique environnementale à l'échelon communal. Mesure de la qualité de l'air sur l'implantation scolaire des Rives du Hain à Braine-le-Château. Projet Un air sain pour nos enfants financé intégralement par BELFIUS Banque S.A. - Participation : décision. Convention de partenariat avec AIRSCAN s.r.l. : approbation.

Le Conseil communal, unanime, décide de participer au projet « Un air sain pour nos enfants » proposé par la s.r.l. AIRSCAN mais initié et financé intégralement par BELFIUS Banque S.A. et d'approuver la convention de partenariat avec AIRSCAN. Ce projet s'inscrit dans la continuité de projets existants et, comme eux, il participe à une stratégie globale de mesure de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire communal. Il n'a pas d'incidence financière pour la commune.



CONSEIL COMMUNAL

Article 13 : Règlement communal complémentaire au Règlement général de police de la circulation routière. Modifications et inscriptions de nouvelles mesures : décision.

Le Conseil communal, unanime, décide

I. Mesures à soumettre à l'agent d'approbation :

° **L'Article 16.A.1 (Le stationnement est autorisé à tous les véhicules, à tout moment) du règlement communal complémentaire est complété comme suit :**

- Rue les Cullus, une bande de stationnement d'au moins 2m de largeur est délimitée sur la chaussée [dans la zone de croisement existante] parallèlement au trottoir du côté impair le long de l'immeuble portant le n° 7A, sur 6m.

° **L'Article 16.B.1 (le stationnement est réservé à certaines catégories de véhicules) du règlement communal complémentaire est complété comme suit :**

- Rue Notre-Dame au Bois 64 à 1440 Braine-le-Château : implantation d'un emplacement de stationnement à titre individuel pour personne handicapée, devant le n° 58, juste à côté de l'entrée du chemin d'accès aux nos 60 à 64 ;

- Rue de la Station, 2 à 1440 Braine-le-Château : implantation d'un emplacement de stationnement à titre individuel pour personne handicapée, sur le dernier emplacement à droite devant l'entrée du bâtiment de l'ancienne gare ;

- Rue du Bailli à 1440 Braine-le-Château : implantation d'un emplacement de stationnement public pour personne handicapée, à l'emplacement des bulles à verre (au rond-point de la RN 246).

- Rue du Bailli à 1440 Braine-le-Château : implantation d'un emplacement de stationnement « Kiss & Ride », à l'emplacement des bulles à verre (à côté de l'emplacement pour personne handicapée).

° **L'article 20.B du règlement communal complémentaire est modifié comme suit :**

Des emplacements de stationnement

à durée limitée sont créés à l'endroit suivant :

- Rue de Hal [côté des immeubles impairs face aux nos 4 à 8] (trois emplacements).

II. Mesure qui ne nécessite pas un règlement complémentaire :

° **L'Article 2.H. (Les voies sont décrétées «Voies sans issue») du règlement communal complémentaire est complété comme suit :**

- Vieux Chemin de Nivelles (fermé à hauteur du n° 10) au départ de la rue Auguste Latour ;

- Rue Cabiau (portion comprise entre la rue de Nivelles et le Vieux Chemin de Nivelles) ;

- Rue de l'Ermitage (fermée à son carrefour avec l'avenue de la Ramée) au départ de la rue Auguste Latour et à son carrefour avec la rue de la Grande Bruyère.

[N.D.L.R. : conformément aux nouvelles directives reçues, la présente délibération a été transmise pour approbation à l'administration régionale compétente].

Article 14 : Coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre («ATL») et soutien de l'accueil extrascolaire. Rapport d'activité (2022-2023) et plan d'action annuel (2023-2024) dressés par la Coordinatrice ATL : information.

Le Conseil communal prend connaissance des différents documents préparés par Madame Catherine BEUGNIES, Coordinatrice ATL, et comprenant :

- 1) le Rapport d'activité 2022-2023 (document en 3 pages + 7 pages d'annexes) ;
- 2) le Plan action 2023-2024 (document en 2 pages).
- 3) le procès-verbal de la commission communale de l'accueil du 29 novembre 2023 (document en 4 pages).

Article 15 : École communale. Organisation des surveillances du temps de midi dans les trois implantations. Convention avec l'intercommunale Sociale du Brabant Wallon (I.S.B.W.) pour la période du 8 janvier au 5 juillet 2024 : approbation.

Le Conseil communal, unanime, décide d'approuver le projet de convention proposé par l'I.S.B.W. dans le cadre de ses prestations de services relatives à la surveillance du temps de midi dans les 3 implantations de l'école communale pour la période du 8 janvier 2024 au 5 juillet 2024 (jours scolaires, mercredi excepté).

Le coût estimé du service s'élève, pour la période susmentionnée, à 56.321,31 €. Les crédits appropriés pour couvrir la dépense sont prévus au budget de l'exercice 2024, tel qu'adopté en séance de ce jour.

Article 16 : Accueil extrascolaire organisé en partenariat avec l'I.S.B.W. (Intercommunale Sociale du Brabant Wallon) - Convention pour l'exercice 2024 : approbation.

Le Conseil communal, unanime, décide d'approuver la convention et ses annexes dont question ci-dessus, proposée par l'I.S.B.W. dans le cadre de l'organisation d'un service d'accueil extrascolaire pour les élèves de toutes les écoles de l'entité en 2024.

Une première facture d'un montant de 28.583,34 € - établie suivant les estimations faites sur base des chiffres de l'année 2022 - sera adressée à la commune après la signature de la convention.

Une seconde facture complémentaire ou une note de crédit suivant le cas sera établie en février 2025, une fois les chiffres définitifs connus.

Afin de prendre en compte l'augmentation du nombre total de journées d'accueil en plaines, l'intercommunale facturera à la commune pour les plaines d'été un forfait de 10,00 €/place d'accueil ouverte, ce qui représente 500,00 € (50 x 10,00 €).

Les crédits budgétaires appropriés suffisants sont inscrits au budget de l'exercice 2024, tel qu'adopté en séance de ce jour.

Par le Collège,
Le Directeur général,
(s) M. LENNARTS

Le Bourgmestre,
(s) N. TAMIGNIAU



Administration communale
rue de la Libération, 9
1440 Braine-le-Château
Tél.: 02/366.90.93

Restitution des données de la thermographie aérienne

En février 2023, un survol aérien du territoire de la commune de Braine-le-Château par un avion équipé d'une caméra thermique infrarouge a eu lieu afin de dresser un relevé thermographique de l'ensemble des toitures.

Les images récoltées permettent, par un dégradé de couleurs, de visualiser les déperditions de chaleur par la toiture et peuvent donc déceler une isolation défaillante de la toiture, des ponts thermiques invisibles à l'œil nu ou encore des évacuations de chaleur indésirables.

Les données de la thermographie aérienne sont désormais accessibles et nous proposons aux citoyens et entreprises intéressées d'en prendre connaissance lors d'une séance de restitution. Vous pourrez individuellement consulter les données thermographiques de votre bâtiment et recevoir des explications techniques par rapport à celui-ci.

Objectif ?

→ Restitution des résultats et accompagnement dans l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment analysé.

Quand ?

→ Le MARDI 19 mars 2024, à la salle du Conseil communal.

Comment participer ?

→ Pour une bonne organisation, nous vous demandons de prendre rendez-vous avec le service énergie par téléphone au 02 616 07 40 ou par mail à l'adresse energie@braine-le-chateau.be

Qui est concerné ?

- Les propriétaires, sur présentation d'un extrait des données cadastrales ;
- La personne mandatée par une personne morale, sur présentation d'une procuration par la personne déléguée à la gestion journalière.



L'ensemble des données sont traitées dans le strict respect du RGPD. Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits en la matière (droit à l'information, droit de rectification, droit d'opposition) en contactant le DPO de la commune (olivier.leleux@braine-le-chateau.be) ou le DPO d'in BW (DPO@inbw.be).

Ce projet a été réalisé à l'initiative d'in BW avec le soutien de la Région wallonne et du Brabant wallon.

Un E-guichet est enfin disponible pour les citoyens

Fini les longues files d'attente pour vos documents administratifs.

Dès aujourd'hui la commune de Braine-le-Château est accessible 7 jours sur 7 grâce à son E-Guichet ! Le service d'e-guichet est gratuit et accessible depuis votre PC, votre tablette ou votre smartphone.

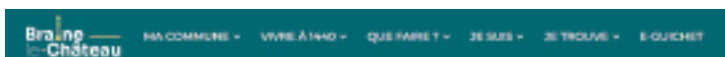
Tous vos documents indispensables dans votre boîte mail

- Extrait de casier judiciaire
- Certificat de composition de ménage
- Autorisation parentale
- Certificat de cohabitation légale
- Extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal

Désormais il vous est possible d'obtenir vos documents administratifs à n'importe quel moment. Rendez-vous sur le site internet de la commune : <https://www.braine-le-chateau.be/>

Votre administration communale à votre service.

- Acte de naissance
- Acte de mariage
- Acte de décès
- Acte de divorce
- Etc ...



Rendez-vous sur l'e-guichet de votre commune !



<https://braine-le-chateau.egovflow.be>



Comment utiliser les conteneurs hors-sol avec accès par badge

Pour le dépôt des ordures ménagères (principalement les plus odorantes comme les langes, la litière pour chats, ...), la commune de Braine-le-Château et l'Intercommunale in BW en charge de la gestion des déchets mettent à disposition des conteneurs hors-sol, à Braine-le-Château (rue de Tubize - parking « Ferme Rose ») et à Wauthier-Braine (avenue Jean Devreux - parking bureau de police).

L'utilisation de ces conteneurs est payante et se fait à l'aide d'un badge d'accès spécifique. Ce système de collecte permet d'évacuer les déchets résiduels à tout moment, selon les besoins. Pour les autres déchets (organiques, verre, papiers-cartons et PMC), veuillez vous référer aux consignes de tri et modalités reprises sur le calendrier des collectes

Étape 1 : Commandez les badges

Vous pouvez commander les badges d'accès aux conteneurs hors-sol via :

→ Le site internet : <https://www.monbadgeadechets.be> ou

→ Le NUMERO VERT GRATUIT : 0800/11.387.

Après votre demande, vous recevrez un courrier, avec vos 2 badges, dans lequel figureront toutes les informations nécessaires concernant l'activation de ces badges par le versement d'un montant provisionnel à effectuer sur un compte spécifique.

Pour toute question relative aux conteneurs

hors-sol, vous pouvez composer le 0800/11.387 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : inbw@sulo.com.

Les deux premiers badges sont vendus au prix de 5 EUR/badge. Des badges supplémentaires peuvent être obtenus au prix de 10 EUR/badge.

Étape 2 : Approvisionnez votre compte

Chaque ménage qui fait la demande dispose de 2 badges reliés à un compte spécifique. Ce compte, vous l'alimenterez librement en versant un montant provisionnel de votre choix avec une communication structurée figurant dans le courrier accompagnant vos badges. Sans cette communication structurée lors de vos versements, il sera impossible de lier le montant versé à votre compte.

Exemple : pour 20 dépôts dans le tiroir 30 litres, le montant à acquitter correspondra au tarif du rouleau de 20 sacs payants de 30 litres appliqué dans votre commune, soit actuellement 20 x 0,75 EUR = 15 EUR.

ATTENTION : comptez 2 ou 3 jours ouvrables avant que votre solde ne soit mis à jour.

Étape 3 : Prenez vos déchets, votre badge et dirigez-vous vers le conteneur hors-sol

Pour vos ordures ménagères, le tiroir a un volume de 30 litres. Vous pouvez mettre

vos déchets en sac(s) ou en vrac. Il n'est pas nécessaire d'utiliser les sacs payants de la commune.

Étape 4 : Ouvrez le tiroir du conteneur avec votre badge

Le message " Présenter le badge SVP " est indiqué sur l'écran situé sur la droite de la borne. Passez votre badge quelques secondes devant celui-ci; votre solde s'affiche et, si celui-ci est suffisant, vous pourrez ouvrir le tiroir. Si votre solde est insuffisant (le message « Solde insuf. Recharger SVP » s'affiche), le tiroir sera bloqué et vous devrez procéder au réapprovisionnement de votre compte avant de revenir quelques jours plus tard (2 à 3 jours sont nécessaires pour enregistrer le paiement ; anticipez donc en « rechargeant » quand il ne reste plus que 2 ou 3 euros sur votre compte).

Étape 5 : Déposez vos déchets

Une fois le tiroir ouvert, veuillez y placer vos déchets. Si vous attendez trop longtemps avant d'ouvrir le tiroir, vous devrez recommencer à partir de l'étape 4. Votre solde ne sera débité que lors de l'ouverture du tiroir.

Étape 6 : Fermer le tiroir

Dès que le tiroir est fermé, vos déchets tombent dans le conteneur.

Vous avez plus de déchets ? Répétez les étapes de 4 à 6. À chaque ouverture du tiroir, le tarif appliqué dans votre commune sera retiré du solde de votre compte.

1. Comment apporter vos déchets ?

Les sacs payants réglementaires ne sont pas nécessaires !

Pour les ordures ménagères (borne grise avec la silhouette d'un sac-poubelle), vous pouvez mettre vos déchets dans le tiroir soit en vrac, soit dans un ou plusieurs sac(s) quelconque(s). Veillez à ne pas dépasser 30 litres maximum par dépôt afin de ne pas risquer de bloquer le tiroir.

2. Que faire si j'ai un objet qui n'entre pas dans le tiroir ?

Pour ne pas bloquer le tiroir, veillez à bien placer vos déchets à l'intérieur du tiroir (rien ne doit dépasser) et à bien ficeler les matières qui peuvent gonfler une fois le tiroir fermé. NE FORCEZ PAS LE TIROIR, SVP.

Si l'objet (ex. : un vieux parapluie canne, une grande poêle, ...) ne peut être réduit de manière à entrer dans le tiroir de 30L, vous pouvez le déposer au recyparc en suivant les conseils de tri.

3. L'un des messages suivants apparaît sur l'écran situé sur la droite de la borne, que dois-je faire ?

Conteneur plein, pas d'accès » : vous pouvez déposer vos déchets dans un autre conteneur disponible ou revenir ultérieurement (inutile de téléphoner pour nous le signaler car la détection du taux de remplissage du conteneur est automatique et par conséquent, la vidange par les services compétents est déjà programmée).

« Solde de : ...€, accès OK » : indique le montant de votre solde avant ouverture du tiroir.

« Solde faible, recharger SVP » : votre solde est insuffisant ou nul, vous devez « recharger » votre compte pour pouvoir déposer vos déchets

Pour tout autre message pour lequel vous vous posez des questions, veuillez contacter le Numéro Vert 0800/11.387.

4. Que faire si je désire un badge supplémentaire ou en cas de perte ou de vol d'un badge ?

Contactez le Numéro Vert 0800/11.387 ou connectez-vous sur le site <https://www.monbadgeadechets.be>.

ATTENTION : tout badge supplémentaire sera payant (10 EUR par badge, frais d'envoi

compris). Dès réception de votre paiement, votre nouveau badge vous sera envoyé. Ce dernier sera activé directement et relié à votre compte.

5. Que faire en cas de déménagement ?

Contactez le Numéro Vert ou connectez-vous sur le site Internet. Votre solde éventuel vous sera remboursé.

6. Comment se réalise la vidange des conteneurs ?

Chaque conteneur hors-sol communique quotidiennement avec un serveur central qui reçoit toute une série d'informations. Par conteneur, un taux de remplissage sera estimé sur base du nombre d'ouvertures du tiroir. De plus, toutes les données liées aux badges de chaque utilisateur (solde et dépôts) seront également transmises à ce serveur. Grâce à ce système de gestion informatique, chaque jour, l'ordinateur enverra à chaque conteneur, la mise à jour des soldes et au collecteur compétent, une liste des conteneurs à vidanger. Le collecteur adaptera sa tournée en fonction des besoins.

Excursion annuelle des pensionnés

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année encore la Commune de Braine-le-Château organisera sa traditionnelle escapade annuelle le vendredi 24 mai 2024.

Nous serions heureux de partager ce moment convivial avec vous.

Sont conviés : les pensionnés ainsi que les personnes moins valides de l'entité, quel que soit leur âge (un autocar adapté aux PMR est prévu).

Heure de départ : 8h.

L'ouverture des inscriptions se fera dès ce 18 mars et se clôturera le 30 avril 2024.

Nous attirons votre attention sur le fait

que le nombre de participants est limité à 200 personnes. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception.

Une participation de 20 € (vingt euros) est demandée par participant (également pour les mandataires).

Celle-ci devra être virée sur le compte communal numéro BE55 0910 0013 7344 avec la communication 834/161-48 + nom(s) et prénom(s) du/des participant(s).

En cas de non-participation, quelle qu'en soit la raison, cette somme ne sera pas remboursée.

Votre inscription ne sera définitive qu'après enregistrement de votre paiement pour le 1^{er} mai 2024 au plus tard.



Programme de la journée

08h Départ depuis les différents lieux de rendez-vous.

09h30 Petit-déjeuner convivial

10h30 Visite de l'Abbaye de Maredsous et dégustation de produits locaux

12h30 Repas

15h Visite des Jardins d'Annevoie

17h30 Retour vers Braine-le-Château.

Nous avons hâte de vous (re)voir lors de cette belle excursion.

Le Collège communal





Calendrier des déchets

COLLECTES DE DÉCHETS - MARS-AVRIL 2024

MOIS	Déchets résiduels (sacs blancs) UN MARDI SUR DEUX	Déchets organiques (sacs verts) TOUS LES MARDIS	PMC LE VENDREDI	Papiers/ Cartons
Mars	12-26	5-12-19-26	1-15-29	22
Avril	9-23	2-9-16-23-30	12-26	19

Déchets non ramassés ou tout autre problème concernant les collectes ou les bulles à verre ? Contactez directement in BW (votre intercommunale de gestion des déchets) au 0800/49057 ou via valmat@inbw.be.

ENCOMBRANTS

Si vous ne pouvez pas vous rendre au recyparc, l'intercommunale in BW enlève à domicile vos encombrants (= tout objet trop grand et/ou trop lourd pour entrer dans le sac-poubelle communal - poids inférieur à 50 kilos et taille inférieure à 3 mètres x 1,5 mètre). Il suffit d'appeler le 0800/490.57 pour fixer un rendez-vous (au maximum 3m³ de déchets).

Tarif : 1 m³=20 € - 2 m³=35 € - 3 m³=45 €.

Il y a lieu de privilégier le paiement par Bancontact.

RECYPARC

Rue de Hal 44 - 02/366.42.93 - www.inbw.be

Horaire unique pour toute l'année :

du lundi au vendredi : 10h -17h, le samedi : 9h30 -17h.

Fermeture : le dimanche ainsi que le lundi 1^{er} avril (Lundi de Pâques).

POINTS DE VENTE DES DIFFÉRENTS SACS RÉGLEMENTAIRES

<https://www.inbw.be/ordures-ménagères>

NOM	ADRESSE*	TÉLÉPHONE
AD DELHAIZE	rue de Tubize 102 (BLC)	02/204.56.40
BOUCHERIE CARNÉ	Grand-place 14 (BLC)	02/366.90.31
COLRUYT	rue de Tubize 6 (BLC)	02/366.95.62
FLEUR DES CHAMPS	avenue Jean Devreux 2 (WB)	02/366.34.34
INTERMARCHÉ	rue de Nivelles 186 (BLC)	02/366.21.69
LIBRAIRIE LE MANUSCRIT	rue de Mont Saint-Pont 54 (BLC)	02/502.17.87
STORE 1440	rue de la Libération 60 (BLC)	02/366.28.38
TOTALÉnergies	rue de Mont Saint-Pont 167 (BLC)	02/366.14.32
TOTALÉnergies	chaussée de Tubize 161 (WB)	02/390.90.07

* BLC = Braine-le-Château - WB = Wauthier-Braine

BULLES À VERRE

Infos : www.inbw.be

Braine-le-Château : Bois du Foyau, rue de la Station (ancienne gare), rue de Tubize (terrains de football), rue Landuyt.

Wauthier-Braine : rue Boularumont, rue Robert Ledecq/rue du Ruisseau, avenue Jean Devreux.



TEXTILES USAGÉS

► **TERRE A.S.B.L.**

04/240.58.58, infos : www.terre.be

Braine-le-Château : rue de la Station (ancienne gare), rue de Tubize (terrains de football)

Wauthier-Braine : rue Robert Ledecq (école communale).

► **LES PETITS RIENS A.S.B.L.**

02/537.30.26, infos : www.petitsriens.be

Braine-le-Château : rue de Tubize 6 (Colruyt)

Wauthier-Braine : avenue Jean Devreux 1 (Bureau de police), chaussée de Tubize 161 (Total). ●

RAPPELS IMPORTANTS

En cas de travaux, vos déchets doivent être déposés à un endroit accessible.

Il est STRICTEMENT INTERDIT de déposer des déchets à la rue en dehors des périodes autorisées. Les jours et heures de sortie sont :

► **Déchets résiduels (sacs blancs) et déchets organiques (sacs verts) :** le lundi soir APRÈS 18H (la collecte ayant lieu le mardi dès 6h du matin - attention vérifiez bien les dates de sortie des sacs blancs !)

► **PMC et PAPIERS/CARTONS :** le jeudi soir APRÈS 18H (la collecte ayant lieu le vendredi dès 6h du matin).

Il est interdit de déposer des ordures ménagères dans les poubelles publiques. Ces poubelles font partie du mobilier urbain et ne peuvent accueillir que les menus déchets des usagers de la voie publique. Tout contrevenant encourt une amende administrative de minimum 50 € (règlement général de police, articles 92 et 105).

On déplore toujours de nombreux **dépôts sauvages**. Les auteurs de ces délits sont punis d'amendes et poursuivis. De plus, les frais d'enlèvement des déchets sont à leur seule charge ! ●





PILORIRANDO

16 km

21 participants



19 novembre 2023 – Bouffioux

Après une aussi longue période de pluies intenses, on peut deviner que les 21 participants à cette sortie espéraient une météo plus clémente ! Bouffioux, le village des potiers

Notre guide, Alain, nous emmène par petites routes et sentiers, par monts et par vaux, dans la direction d'Acoz. Les sentiers sont gorgés d'eau et il est souvent difficile – voire impossible – de patauger ...les machines à laver vont tourner !!

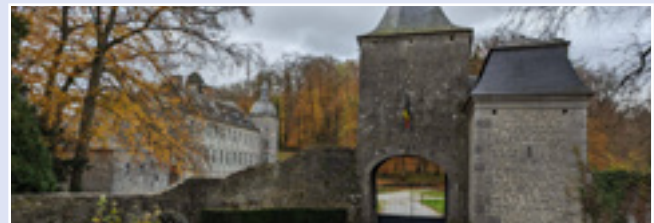
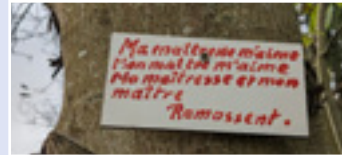
Pour notre pique-nique, au bord d'un ruisseau, nous avons la chance de trouver trois bancs bien accueillants. Nous y profiterons en prime d'une belle apparition du soleil.

Par quelques petites routes et autres Ravel, nous atteignons le château d'Acoz puis plus loin un autre château, qui accueille séminaires et festivités. La balade s'achève par un promontoire qui offre une belle vue sur Bouffioux, que nous rejoignons via un sentier bien agréable qui en a fait rire plus d'un : son nom ... « Montrou ».

Un bon verre de l'amitié à la « Grange des Potiers », où certains s'intéresseront aux explications d'un artisan local. À la question d'observation, c'est Guy qui sera le plus rapide à répondre et qui aura donc son verre payé par le club.

Une journée que tout le monde s'est félicité de l'avoir vécue quasi au sec ●

Jean Pierre, un des 21



16 km

23 participants



17 décembre 2023 Hamme-Mille

Merci à Luc pour l'organisation de cette rando.

C'est sous un soleil resplendissant que nous démarrons de l'église de Hamme-Mille, pour rejoindre de vastes champs où s'activent quelques agriculteurs. Sur un grand panneau, la « Charte du promeneur » nous rappelle quelques règles à suivre : « Je garde mon chien en laisse », « Je laisse les barrières fermées », « Je marche sur les sentiers balisés » et « Je ramasse mes déchets ». À propos de sentiers balisés, nous avons été obligés à un moment de passer à travers champs mais heureusement, un tracteur avait tracé avec ses gros pneus un passage qui nous menait vers l'endroit que nous devions rejoindre !

Coup d'oeil sur une belle maison à insectes, traversée du village de Nethen, grimpée (assez raide) le long d'une carrière et installation pour le pique-nique dans un endroit très agréable (à l'ombre ou au soleil, selon les goûts de chacun). Nous traversons ensuite une belle forêt aux couleurs d'automne, empruntons un sentier extrêmement boueux (on espérait garder nos godasses propres...), passons devant le magnifique château de Valduc (une ancienne abbaye) et bouclons la boucle par le verre de l'amitié à la « Brasserie Adèle », où Dominique remporte la question d'observation ●



PILORIRANDO

16 km

42 participants



14 janvier 2024 Braine-le-Château

Il y avait foule au départ à l'ancienne gare de BLC. Et pour cause : l'apéritif de nouvel an (mousseux, amuse-gueules) avait été annoncé pour midi. Température proche de zéro, ciel couvert, on a eu un peu de neige sur la fin (bon sujet de conversation). Nous démarrons à 9h30, guidés par Thierry (merci à lui). Grand-place, sentier des Prés del Cour, sentier des Fiefs, sentier à Bouclettes, avenue du Beau Séjour, rue Landuyt, entrée au bois de Hal : un parcours bien connu des Castellobrainois.

À la sortie du bois de Hal, nous descendons vers la vallée du Hain, où nous empruntons le Ravel jusqu'à la Maison Rurale (ancienne cure) à Wauthier-Braine, qui avait été réservée pour l'apéro et le pique-nique (il y faisait bien chaud, dehors il faisait caillant). Belle ambiance festive, les 6 bouteilles de mousseux ont été vidées, mais il y avait surabondance de zakouskis (certains avaient offert les leurs). Bienvenue à Cécile, revenue nous dire bonjour après plusieurs années d'absence.

Nous redémarrons à 37 (10 km, c'était assez pour quelques guibolles) : rue du Grand Lombroux, sentier de la Clairière, Bois du Foyau, sentier du Ramier (où nous nous faisons eng... par une dame qui prétendait qu'on passait sur sa propriété), sentier Muraes etc, etc. et retour à l'ancienne gare. Une douzaine de participants prendront le verre de l'amitié au « Plan B », personne ne remporte la question d'observation.

Un des grands sujets de conversation aura été le passage de la cotisation annuelle de 5 à 7€, pour cause de suppression du subside communal... ●

Tony



Hommage à Jean Pické, fondateur de Pilorirando, décédé le 20 janvier 2024



LES SENTIERS DE BLC

À la découverte des nombreux sentiers de notre village, avec l'explication des noms qui leur ont été attribués.

Ce mois-ci : Sentier du Tasson
(prolongation de la rue du Tasson - entre la rue de la Clairière et la rue Jean Theys)

Explications :
« Tasson » désigne le blaireau en langage héraldique. « L'habitant du lieu sentait-il si mauvais ? » ●



PILORIRANDO



LES MARCHEURS
SACHANT MARCHER...

Tony BRULS
0486/91.10.98
tony.bruls@gmail.com

Jean-Pierre DEMEESTER
0479/39.37.01
jeanpierre.demeester@skynet.be

Alain DELCAMBE
0473/26.81.47
delcambe.alain@skynet.be

Du yoga à Wauthier-Braine

Parmi les nombreuses activités sportives offertes à Braine-le-Château, une sort du lot de par l'approche mentale et physique douce qu'elle propose. Chaque lundi matin, au sein de la Maison Rurale de Wauthier-Braine, une dizaine de participants se regroupent munis de leurs tapis de gym.

Le YOGA est une méthode et une discipline de maîtrise de soi et d'équilibration personnelle. Son effet principal consiste, outre le mouvement corporel, en la modification progressive de la façon d'appréhender les difficultés du quotidien. Cette pratique permet d'accéder à une meilleure santé, une plus grande stabilité intérieure et une meilleure stabilité dans l'action.

Au sein des différentes écoles de Yoga, c'est celle du Viniyoga qui est pratiquée durant ces cours. Son originalité tient dans l'application correcte du Yoga tout en prenant en compte les particularités de chaque personne. La synchronisation respiratoire avec la pratique dynamique des postures, la concentration ainsi que la méditation font partie de cette approche graduelle.

Le yoga est donc une pratique destinée à toutes et tous, peu importe l'âge ou la condition physique. C'est également un moment de partage et de retrouvailles qui permet de sortir de l'isolement.

Contact : Liliane Decoster 0497/14.48.35

Horaire : Lundi 10h30 – Mercredi 18h et 19h45, Maison Rurale de Wauthier-Braine



Club Senior de Tennis de table « La Palette le Pilori »

Lieu de l'activité :

Salle Omnisports de Braine-le-Château
Rue de la Libération, 25 – 27 (entrée
derrière les terrains de tennis)
Les lundis et mercredis de 10 à 12 h.

Tous les seniors, mixtes, à partir de 50
ans sont les bienvenus.

*Le plaisir de jouer est notre principale
motivation*

Personnes de contact :

- ▶ Emmanuel Parser : 02.366.22.54 ou 0473.71.64.55
- ▶ Jean-Claude De Nockère : 02.366.97.35 ou 0477.29.49.86





Congés de printemps

Le soleil ne va pas tarder à nous réchauffer, les arbres à bourgeonner, les fleurs à nous révéler leurs jolies couleurs ... et les vacances de printemps à arriver !

Il est donc temps de penser aux stages pour les enfants.

Vous trouverez ci-joint le résumé des stages et plaines prévus pour ces 2 semaines.

Tableau récapitulatif des stages et plaines – Printemps 2024

(Sous réserve de modifications)

Vous retrouverez ces informations (et bien d'autres encore) sur le site internet de la commune de Braine-le-Château (www.braine-le-chateau.be) ou via le QR code suivant :



Vous souhaitez donner votre avis sur notre offre ou sur les stages en eux-mêmes ? Aidez-nous à améliorer ce service et répondez à notre enquête (7 petites questions, enquête très rapide) via le QR code suivant :



Vous organisez des activités pour enfants et/ou des stages pendant les vacances scolaires et n'êtes pas repris dans notre brochure « activités jeunesse » (Retrouvez-la via ce QR code)

Contactez-moi !



Pour toute question :

Catherine Beugnies – coordinatrice ATL
02/616.07.42 –
Catherine.beugnies@braine-le-chateau.be

Dates	Stages organisés en collaboration avec la commune Printemps 2024	Lieu
Du 29/4 au 3/5/24	Stage sportif. Organisé par « Sports et Éducation » (4-12 ans) Infos : 0478. 84.32./ www.sporteducation.be	Salle omnisport (Braine-le-Château)
	Stage terre – peinture - dessin – histoires – B.D. Organisé par « anim'art » (5-13 ans). Infos 02 385 12 81 / http://isimar.net/sites/animart/stages.html	Maison rurale (Wauthier-Braine)
	Stage de couture. Organisé par « l'Atelier de Nanie » (à partir de 11 ans) - Infos : 0485/54.82.24 https://www.ateliercouturedenanie.com/ateliers	École «Les Rives du Hain » (Braine-le-Château)
	Stage multisports, cuisine, e-riders etc.. Organisé par « Besec » (4-12 ans) – Infos: 0474 74 10 04 http://www.besecasbl.be/stages.html	Maison du Bois d'Hautmont (Wauthier-Braine)
	Psychomotricité et multisport : « Les petits boulangers » Organisé par « Sports et Compagnie » (2,5-7 ans) – Infos : 0479/52.10.45 / www.sportsetcompagnie.be/	École « Les 2 Tilleuls » (Nouvelles)
	Atelier céramique - modelage. Organisé par « Terre de Lune » (à partir de 6 ans) – Infos : 0498/22.40.69 – nanoudeclerck@gmail.com	Les Arbrelles (Braine-le-Château)
Du 6 au 10/5/24	Stage sportif. Organisé par « Sports et Éducation » (4-12 ans) Infos : 0478. 84.32./ www.sporteducation.be	Salle omnisport (Braine-le-Château)
	Stage Nature : « La vie en couleurs » Organisé par « Nature & Loisirs » (4-12 ans) – Infos : 010/604.922 / www.nature-et-loisirs.be	Maison du Bois d'Hautmont (Wauthier-Braine)
	Stage Création – théâtre - cinéma. Organisé par « anim'art » (10-17 ans). Infos 02 385 12 81 / http://isimar.net/sites/animart/stages.html	Maison rurale (Wauthier-Braine)

Dates	Plaine organisée en collaboration avec la commune Printemps 2024	Lieu
Du 24/4 au 10/5/24	Plaine organisée par l'ISBW (3-12ans). Infos : 02/315.13.81 (ou 82, ou 83) / https://isbw.be/jai-un-enfant-de-3-a-12-ans/plaines-de-vacances/	École « Les coccinelles » (Wauthier-Braine)

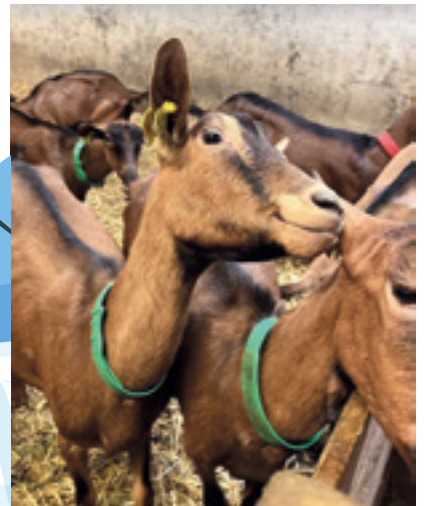
Dates	Autres stages organisés dans la commune (liste non exhaustive) Printemps 2024	Lieu
Du 29/4 au 3/5/24	Stage multi-activités organisé par « origin'loisirs » (2.5 – 4 ans) – Infos : www.originloisirs.be	73, Rue Auguste Latour (Braine-le-Château)
	Stage équitation au manège « Cour au bois » (5- 17 ans) Infos : 02/366.90.96 - www.couraubois.be - info@couraubois.be inscription : https://www.couraubois.be/index.php/stage/	14, Rue cour au bois, (Wauthier-braine)
	Stages divers (VTT, cirque, cuisine, créatifs, etc) organisés par « les ateliers de Colipain » (3-12 ans). Infos et inscriptions : https://colipain.stageo.be/	159, Chée de Tubize, (Wauthier-Braine – école « Les Marronniers »)
	Football par « l'étoile sportive brainoise » (pour enfants nés entre 2009 et 2017 inclus) – Infos : 0497/72.64.93 - esb8512@gmail.com	52, rue de Tubize, (Braine-le-Château)
Du 6 au 10/5/24	Stage équitation au manège « Cour au bois » (5- 17 ans) Infos : 02/366.90.96 - www.couraubois.be - info@couraubois.be inscription : https://www.couraubois.be/index.php/stage/	14 Rue cour au bois, 1440 Wauthier-braine
	Stage multi-activités organisé par « origin'loisirs » (2.5 – 4 ans) – Infos : www.originloisirs.be	73, Rue Auguste Latour (Braine-le-Château)
	Stages divers (VTT, cirque, cuisine, créatifs, etc) organisés par « les ateliers de Colipain » (3-12 ans). Infos et inscriptions : https://colipain.stageo.be/	159, Chée de Tubize, (Wauthier-Braine – école « Les Marronniers »)
	Football par « l'étoile sportive brainoise » (pour enfants nés entre 2009 et 2017 inclus) – Infos : 0497/72.64.93 - esb8512@gmail.com	52, rue de Tubize, (Braine-le-Château)

La commune ne peut être tenue responsable des erreurs, omissions ou changements éventuels de l'information, ni de la qualité des services d'accueil.



Les cinquièmes et sixièmes années des trois implantations de l'école communale de Braine-le-Château sont partis à Chapelle d'Abondance (Haute Savoie) du 14 au 21 janvier. Un séjour inoubliable marqué par de nombreuses activités dont un atelier de menuiserie avec une création personnelle d'un objet en bois, une rencontre avec une apicultrice locale, une visite de la chèvrerie et bien évidemment le SKI, activité phare de notre voyage !

Les enfants sont revenus avec des souvenirs plein la tête et le cœur ! ●





Nous vous présentons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

En cette année 2024, nos activités s'élargissent encore et nous serons heureuses de vous y rencontrer pour les partager.

Nous vous proposerons «La bouche dans tous les sens.» Parler-Avaler-Respirer..... Un atelier pour poser toutes les questions que vous voudrez à une logopède.

Un autre atelier sous forme de pause partage avec Régine de Briey, psychologue clinicienne et notre PEPS Claire Isnard autour de différents thèmes.

Renseignements et inscriptions pour ces deux activités au 0499 99 79 89 Claire Isnard.

Les thèmes abordés se retrouveront sur notre groupe facebook «Naître et grandir à BLCh».

Nos autres activités seront toujours présentes.

Les ateliers du jeudi (massage bébé, portage bébé, développement psychomoteur de l'enfant non marcheur) se déroulent sur

rendez-vous au 0499 99 79 89.

Suivant un calendrier, le jeudi pendant les heures de consultation, découverte de livres choisis et adaptés dans notre espace Babylit-kidlit.

Nos mardis matin, découverte de la peinture pour les enfants de 18 mois à 3 ans au sein de l'atelier Baby couleurs en alternance avec un Atelier d'éveil aux sonorités ouvert aux enfants jusqu'à 3 ans.

L'atelier d'éveil aux sonorités propose un échange de comptines parlées et chantées adaptées à l'âge des enfants, des jeux de doigts, de balancement, des rondes..... Histoire par le biais du kamishibai.... Le tout en tenant compte de la réceptivité des enfants.

Les plus grands pourront toujours participer aux différents ateliers des mercredis.

Les 2^e et 4^e mercredis du mois sont généralement occupés par l'atelier d'éveil corporel.

Le développement par le bricolage: nous proposons l'atelier Bout'ficelle à votre enfant; la prolongation du Baby couleurs, un atelier de découverte des possibles en peinture. La magie de la couleur et du savoir-faire lors des Ateliers peinture. Ces deux ateliers font partie de la grille d'activités du mercredi après-midi.

En mars, l'atelier Peinture sera basé sur l'art à la manière de... et, en avril, le rectangle dans tous ses états.

Tous ces ateliers des mardis et mercredis sont libres d'accès et se déroulent suivant notre agenda.

Vous ne voulez rien manquer des activités proposées? Vous pouvez nous suivre sur Facebook dans le groupe Naître et grandir à BLCh.

Vous aimeriez nous rejoindre pour animer l'un ou l'autre atelier? Rens. 02 366 22 92

Le comité de consultation de Braine-le-Château.



Retour sur notre fête aux enfants de décembre.



Les locaux de la consultation O. N. E avaient mis leurs habits de fête pour accueillir les enfants.

Cécile Blondeel y avait installé son décor et l'ambiance de fête était au rendez-vous. Violon et autres instruments venaient agrémenter les histoires de Cécile. Les marionnettes étaient de la partie, captivant des plus petits aux plus grands. Quel beau moment partagé! Que de bonheur dans les yeux des enfants!

Après le spectacle, les enfants et leurs parents ont eu droit à un goûter et à une petite surprise en plus.

Un grand merci à vous tous et toutes pour votre présence. Merci aux enfants, merci à Cécile qui nous a fait rêver, merci aux volontaires de la consultation pour leur investissement,



merci à ceux qui ont permis de choyer les enfants, parmi lesquels La Petite Charlotte, fidèle au poste.

À la prochaine édition en 2024!



Résultats de la campagne Îles de paix 2024 à Ittre et Braine-le-Château

Lors du WE Îles de Paix des 13/14 janvier 2024, de nombreux vendeurs et les jeunes de l'unité scout Chevaliers St-Paul de Braine-le-Château ont envahi les rues des villages d'Ittre et Braine-le-Château. Un montant de 8.010 euros a pu être rassemblé ce qui, avec le subside communal de 4.000 euros de la Commission de Solidarité Internationale de Braine-le-Château, donne un total de 12.010 euros.



Nous pourrions ainsi soutenir 130 familles d'agriculteurs de 3 villages péruviens en remettant en état le système d'accès à l'eau potable qui était totalement délabré et en construisant avec l'aide locale de petits cabanons sanitaire avec évier extérieur, douche froide et toilette sèche. Le but étant de lutter contre l'exode rural affolant en améliorant la qualité de vie dans les campagnes.

Un tout tout GRAND Merci à chacun et chacune pour ce beau geste de solidarité

D. Dallemagne, Y. Deblander, J. de Bueger, R. Meert,
R. Mior, P. Perniaux, X. Petre
Tel: 02/366.07.24

**Amicale des pensionnés de Braine-le-Château.
Espace Beau Bois.
Tous les lundis de 13h30 à 17h.
Ci-dessous, l'équipe d'animation.**



De gauche à droite : Monique, Claudio, Roberto, Frida, Annik, Daisy, Jocelyne et Claude



En cette saison, les soirées sont suffisamment longues pour profiter au maximum des après-midi

Ainsi, nous vous invitons à vous joindre au groupe des aînés accros aux jeux de cartes, scrabble, et autres jeux de société.

Nous nous réunissons chaque lundi après-midi, de 13h30 à 17h à l'Espace Beau Bois.

Tout ceci dans une ambiance détendue et conviviale, accompagnée d'un goûter.

À très bientôt.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Annik au 0476/805556



Date marquante pour les joueurs de whist :

Le 20 novembre 2023 à 16 heures 18 minutes, Mariette a réalisé un grand chelem ; ce qui est très rare.

Grand bravo à Mariette.



Le lundi 4 décembre, nous avons fêté saint Nicolas. À notre demande, il est venu 2 jours à l'avance. Merci saint Nicolas et à l'année prochaine.





Lettre d'information concernant les réserves naturelles de l'Ermitage et de la Bruyère Mathias

Vous trouverez ci-après un aperçu des actions qui ont été menées en 2023 dans les deux réserves naturelles Natagora de l'Ermitage et de la Bruyère Mathias.

RN de l'Ermitage

Durant l'hiver et le début du printemps 2023, nous avons reçu l'aide de jeunes volontaires de Solidarité. Ils ont arraché les ligneux envahissants (ronces, genêts, cerisiers tardifs et rejets de souche) dans la lande à bruyère et débité et placé des rondins dans une partie boueuse du sentier Muraes. Comme l'année précédente, les prairies et la lande à bruyère ont été pâturées par des moutons et les deux petites parcelles dans le bas du sentier Caramand par des chèvres.

Une visite de la réserve à l'initiative du RSI s'est déroulée en mai (15 participants).

Début juin, une gestion avec des bénévoles a eu lieu. Au programme, la fauche dans la prairie d'une importante station d'orties que nous tentons de réduire, le renforcement du sentier avec des rondins à hauteur d'un panneau d'information et la déviation des eaux de ruissellement en provenance du sentier Caramand. Jusqu'à présent, ces travaux se sont révélés efficaces.

Fin juin, nous avons fauché une partie de la tourbière avec exportation des foins. Le but est de contrecarrer la progression des phragmites (roseaux) et des plantes nitrophiles (qui croissent dans les terrains riches en azote).



Fauche précoce dans la tourbière

Fin août, un peuplier tremble dépérissant, situé au-dessus du rucher, a cassé. Juste à côté, deux autres sujets montrant des signes de mauvaise santé et, risquant de tomber sur le sentier, ont été abattus préventivement et débités.

En septembre et octobre, intervention par une entreprise comprenant le débroussaillage/fauchage de l'ensemble des parcelles avec exportation des foins. Ces travaux ont été financés grâce à l'obtention d'une subvention PwDR dans le cadre du LIFE BNIP.



Les moutons participent à la gestion de la prairie

Dans la lande, la bruyère peine à se développer. Un pied a bien fleuri et on peut espérer que quelques graines germeront en 2024. La Jasione des montagnes poursuit son expansion. Nous avons dû agir contre plusieurs plantes exotiques envahissantes : pied de coq, stramoine et nicandra, ces deux dernières étant toxiques.

Cette année encore, de très nombreuses espèces végétales et animales ont été encodées sur observations.be. Un enregistrement durant plusieurs nuits a permis de révéler la présence de 4 espèces de chauves-souris. Nous avons identifié 12 espèces d'abeilles solitaires (dont 2 strictement protégées, 3 ont formé des colonies), 4 espèces de guêpes solitaires dont malheureusement le frelon asiatique.

Au total, plus de 200 heures ont été prestées par des bénévoles. Un tout grand merci à eux.

RN de la Bruyère Mathias

Comme l'année précédente, l'effort s'est porté au début du printemps sur la lutte contre les ligneux et les fougères aigles grâce aux jeunes de Solidarité et des scouts de Noucelles. À l'extérieur de la clôture, les cerisiers tardifs de petites tailles et des rejets de sumac ont été arrachés.



Solidarité en action

En juin, deux journées ont été consacrées à l'arrachage de fougères aigles. En juillet, une équipe de « Été solidaire » a poursuivi l'arrachage des fougères aigles avec une belle efficacité.

L'arrachage systématique des fougères aigles, des genêts et des ronces depuis 3 ans commence à porter ses fruits. Il y en a de moins en moins, mais il faut persévérer.



Début octobre, l'entièreté de la lande a été débroussaillée par la même entreprise qu'à l'Ermitage à l'exception de la zone étrepée l'année passée. Ces travaux ont été financés grâce à l'obtention d'une subvention PwDR dans le cadre du LIFE BNIP.

Des plants de bruyères apparaissent régulièrement du nord au sud de la parcelle. Une dynamique de colonisation semble s'être installée. Cela promet un joli spectacle pour les années qui viennent. De nombreux plants âgés de 3 ans prennent du volume.

La petite oseille est répandue sur toute la surface de la parcelle. À la période de floraison, la lande prend une couleur rouille orangé tout à fait étonnante. Le cuivré commun, un petit papillon orangé aux ailes bordées de noir dont la plante hôte est la petite oseille, est observé très régulièrement.

Ici aussi, un enregistrement nocturne a permis de révéler la présence de 5 espèces de chauves-souris. Nous avons identifié 11 espèces d'abeilles solitaires (1 est strictement protégée), 3 de guêpes solitaires. L'oedipode turquoise (un criquet strictement protégé) était abondant cette année. De nouvelles espèces de plantes colonisent progressivement la Réserve.



Floraison de la petite oseille

La lutte contre les ligneux se poursuivra en particulier dans la zone où les bruyères se développent.

Une attention particulière sera portée à la zone étrepée pour maîtriser les reprises de la fougère aigle et des ligneux.

Au total, ce n'est pas moins de 290 heures qui ont été prestées par des bénévoles. Un tout grand merci à eux.

En 2024, nous ne bénéficierons plus de la subvention PwDR et tous les travaux de gestion seront réalisés par des bénévoles.

Les prochaines gestions ouvertes au public auront lieu le samedi 7 septembre à la Bruyère Mathias et le samedi 14 septembre à l'Ermitage à partir de 10h.

Luc Bernard
Natagora BW

Vu à Braine-le-Château

Photo prise près des Monts par Marius Blumenfrucht, 15 ans. ●



Le Coin des Artistes

Van Ransbeeck, Cécile

Mixité.

C'est dans l'air du moment. ●





État civil

Naissances

- **BOCQUET Joshua**,
né à Braine-l'Alleud
le 28 novembre 2023
- **LEFEBVRE Maxine**,
née à Braine-l'Alleud
le 6 décembre 2023
- **VAN MOL Naël**,
né à Braine-l'Alleud
le 27 novembre 2023
- **PÎNZAR Amos**,
né à Anderlecht
le 7 décembre 2023
- **COEN Raphaël**,
né à Auderghem
le 27 décembre 2023

Mariages

- **FOURNAL Julien** et
JORDENS Nadja,
le 9 décembre 2023
- **JACOBS Jean** et
TUBACH Caroline,
le 6 janvier 2024

Décès

- **PICKÉ Jean**,
décédé le 20 janvier 2024
à Braine-le-Château,
né le 29 juillet 1939
- **PICKÉ Eddy**,
décédé le 3 janvier 2024
à Braine-le-Château,
né le 29 juin 1965

Suivant décision du Collège communal, les informations relatives aux décès ne pourront plus paraître dans A S'crienn' sans le consentement préalable et explicite de la famille.

Si vous souhaitez que le décès de votre proche soit mentionné dans ce périodique, nous vous prions de bien vouloir renvoyer la déclaration de consentement reprise ci-dessous au service de l'état civil de notre administration communale.

Déclaration de consentement à la parution dans A S'crienn' des données relatives à un décès (à remettre à l'administration communale)

Je/nous, soussigné(s), consens/consentons à la parution dans le périodique d'informations locales **A S'crienn'** des données suivantes :

Nom du défunt :
.....
.....
Lieu et date du décès :
.....
.....
Année de naissance :
.....
Fait à Braine-le-Château, le
.....
Nom et prénom de l'/des
ayant(s)-droit :
.....
NN :
Lien de parenté avec le/la
défunt(e) :
Signature :
.....



SERVICES

de garde

RÔLE DE GARDE MÉDECINS

Braine-le-Château et Wauthier-Braine

Pour connaître les coordonnées du médecin de garde de Braine-le-Château et Wauthier-Braine, veuillez composer le

1733

Ce numéro est accessible
7 jours sur 7 et
24 heures sur 24.

Gardez précieusement ce numéro de téléphone, il peut vous être utile.



RÔLE DE GARDE

PHARMACIES

Braine-le-Château et Wauthier-Braine

Pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde de Braine-le-Château et Wauthier-Braine, veuillez composer le

0903/99.000

(1,50 EUR/Min)

Ce numéro est accessible
7 jours sur 7 et
24 heures sur 24.

Gardez précieusement ce numéro de téléphone, il peut vous être utile.

ou consultez le site
www.pharmacie.be





Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1									■						
2					■								■		
3						■								■	
4			■					■				■			
5							■								■
6				■						■			■		
7								■							
8			■			■						■			
9							■			■					■
10	■				■						■				
11			■					■					■		
12		■				■				■					
13				■						■			■		
14							■					■			
15					■				■						

Horizontalement - 1. Aboutie. Zen - 2. Hellène. Grand-père. Forme de société - 3. Allure. Ils peuvent étrangler - 4. Grande route. Nettoyer. Berné. Boeuf disparu - 5. Frappé. Une victoire peut l'être - 6. Finit toujours par la mort. Doigt. Article. Fleuve italien - 7. Agression. Sorte de manteau - 8. Veto de Madrid ou de Londres. Avalé. Entaille. Oiseau coloré - 9. Rechignes. Note. Projecteur - 10. T'amuses. Oubliée. Ne supporte aucun régime - 11. Pronom. Sicilien très actif. Vedette. Allez anglais - 12. A le courage. Parasite de nouvel an. Home à femmes - 13. De triomphe parfois. Fortune. Maîtresse de Zeus - 14. Accro. Anecdotes. Propre quand il est neuf - 15. Oiseau qui court. Lentille. Pour graver.

Verticalement - 1. Amplifiant. Ourdit - 2. Temporaire. Romanichel - 3. Entre père et fils. Manche à balles. Quotient intellectuel. Brun jaune - 4. Maison de maître. Leurres. À régler - 5. Trouille. Obstiné - 6. Remarque. Arrivé. Pour l'âne ou l'ingénieur. Brame - 7. Costume. Ils ont toujours une face cachée. Un roi peut l'être - 8. Immense. Ordre donné. Râpas - 9. Été apte. Figure - 10. Assaisonner. Petit paresseux. Conjonction qui en rajoute. Supplément - 11. Enlève les poux. Interjection de satisfaction. Donc en tête - 12. Animal mort d'ennui. Petit socle de golf. Enjolivai - 13. Transpire. Pique et suce. Rougi un peu - 14. Est anglais. Enquête racontée. Tous et personne - 15. Avance en liquide. Enleva. Cassés.

SOLUTIONS n° 395

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	G	R	A	V	E	R	■	B	R	I	M	A	D	E	S
2	R	O	L	E	■	E	L	D	O	R	A	D	O	■	A
3	A	M	E	N	A	G	E	■	D	E	J	A	■	O	P
4	T	A	■	D	R	A	G	E	E	■	O	M	B	R	E
5	I	N	J	U	R	I	E	R	■	F	R	O	I	D	■
6	F	E	U	■	E	N	N	E	M	I	E	■	S	I	S
7	I	■	S	E	T	■	D	I	A	N	T	R	E	■	U
8	E	H	■	L	E	S	A	N	T	■	T	A	S	S	E
9	R	A	V	I	■	V	I	T	A	L	E	S	■	I	S
10	■	L	I	S	I	E	R	E	■	U	S	A	G	E	■
11	I	L	S	■	C	L	E	R	C	S	■	G	O	N	D
12	N	■	E	C	O	T	S	■	E	T	R	E	S	■	O
13	F	A	R	I	N	E	■	A	D	R	E	S	S	E	R
14	O	R	■	R	E	S	P	I	R	E	E	■	E	R	E
15	S	A	G	A	S	■	U	N	E	■	L	A	S	S	E



Agenda 2024

MARS

AVRIL

Dim 3	<p>► Association Braine Culture Carnaval Bouts d'Ficelles : départ à 14h de Wauthier-Braine et arrivée vers 17h Grand-place de Braine-le-Château (voir p.5)</p>
Mer 13	<p>► Maison de la Cohésion Sociale Atelier d'aide spécial « job étudiants », de 14h à 16h à la Maison de la Cohésion sociale (voir p.9)</p>
Mar 19	<p>► COFIL Restitution des données de la thermographie aérienne, Salle du Conseil communal (voir p.21)</p>
Jeu 21	<p>► Royal Syndicat d'Initiative Visite guidée de la STATION D'ÉPURATION de la Vallée du Hain à 10h15 (voir p.9)</p>
Jeu 21	<p>► Maison de la Cohésion sociale Repas communautaire pour les seniors, 12h (voir p.14)</p>
Dim 24	<p>► Royal Syndicat d'Initiative Visite guidée du MOULIN BANAL et son musée de la Meunerie à 10h et 11h (voir p.9)</p>
Sam 23	<p>► Association Braine Culture Atelier parent-enfant « Raconte ton théâtre d'ombre » par la Maison du conte et de la littérature 10h ou 14h. Inscription souhaitée. Dans le cadre de MIKMAK Festival (voir p.5)</p>
Dim 24	<p>► Repair Café 14h-17h Maison Rurale à Wauthier-Braine</p>
Dim 24	<p>► Association Braine Culture Spectacle « Conteneur » par la C^{ie} Synecdoque au Moulin Banal, 14h ou 16h30. Dans le cadre de MIKMAK Festival (voir p.5)</p>
Du 30/3 au 28/4	<p>► Royal Syndicat d'initiative Exposition des Artistes Brainois. Maison du Bailli. Du mercredi au dimanche de 13h à 17h (voir p.9)</p>
Sam 30	<p>► Maison de la Cohésion Sociale Chasse aux œufs à la Maison du Bois d'Hautmont et au Bois des Pochets à 10h (voir p.11)</p>

Dim 7	<p>► Association Braine Culture Parcours d'artistes au départ du Parc du Bailli. De 11h à 18h. Dans le cadre de l'Exposition des Artistes Brainois du RSI. (voir p.6)</p>
Jeu 18	<p>► Maison de la Cohésion Sociale Repas communautaire pour les seniors, 12h (voir p.14)</p>
Sam 20 et Dim 21	<p>► L'Atout ASBL et IPPJ de Wauthier-Braine Marché aux fleurs, 9h-18h, Domaine des Boignées</p>
Dim 21	<p>► L'Atout ASBL et IPPJ de Wauthier-Braine Jogging des Boignées, départ à 11h</p>
Du 23 au 29/4	<p>► ASBL Entr'âges et Maison de la Cohésion Sociale Semaine de l'intergénération</p>
Du 24/4 au 10/5	<p>► Atelier Temps Libre Plaine pour enfants organisée par l'ISBW (voir p.28)</p>
Dim 28	<p>► Repair Café 14h-17h Maison Rurale à Wauthier-Braine</p>
Du 29/4 au 3/5	<p>► Atelier Temps Libre Stages de printemps pour enfants (voir p.28)</p>

